2022-2023
Master 1 archives

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH ENTRE MÉMOIRE, TRANSMISSION ET ATTACHEMENT AUX ARCHIVES

Un moyen de se (re)construire ?

Clémence TANDEAU DE MARSAC

Sous la direction de Mme
Bénédicte GRAILLES

Membres du jury
Bénédicte GRAILLES | Maîtresse de conférences en archivistique
Magalie MOYSAN | Maîtresse de conférences en archivistique

FORMATION ARCHIVES ANGERS

Soutenu publiquement le :
9 juin 2023

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

2022-2023
Master 1 archives

LES DESCENDANTS DES VICTIMES DE LA SHOAH ENTRE MÉMOIRE, TRANSMISSION ET ATTACHEMENT AUX ARCHIVES

Un moyen de se (re)construire ?

Clémence TANDEAU DE MARSAC

Sous la direction de Mme
Bénédicte GRAILLES

Membres du jury
Bénédicte GRAILLES | Maîtresse de conférences en archivistique
Magalie MOYSAN | Maîtresse de conférences en archivistique

FORMATION ARCHIVES ANGERS

Soutenu publiquement le :
9 juin 2023

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

CC BY NC ND

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français : http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à remercier ma directrice de mémoire, Madame Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique, pour ses conseils tout le long de mes recherches.

Mes remerciements vos également à l'ensemble de l'équipe pédagogique du master archives ainsi qu'à mes camarades.

Enfin, je souhaite remercier mes proches et ma famille pour leur soutien et leurs relectures qui m'ont été précieuses.

SOMMAIRE

INTRODUCTION **7**

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH FACE AU PHÉNOMÈNE DE MÉMOIRE, DE TRANSMISSION ET D'ATTACHEMENT AUX ARCHIVES **9**

1. Construction d'une mémoire collective et des souvenirs de la Shoah 11

2. La transmission entre traumatismes, absence d'héritage et libération de la parole 23

3. L'attachement à ses archives personnelles et leur diffusion : comment confier son passé ? 35

BIBLIOGRAPHIE **39**

ÉTAT DES SOURCES **45**

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH ET LE PROCESSUS D'ENQUÊTE : LA PLACE DES ARCHIVES DANS LA (RE)CONSTRUCTION DE SOI **47**

1. Présentation de la méthodologie 49

2. Les générations postérieures face au phénomène de "post mémoire" 55

3. Le processus d'enquête et ses effets sur l'individu 63

CONCLUSION **81**

ANNEXES **85**

TABLE DES MATIÈRES **121**

INTRODUCTION

Les descendants des victimes juives de la Shoah en quête de (re)construction identitaire, cherchent bien souvent à retourner sur les traces de leurs ancêtres. Il s'agit de s'intéresser aux descendants dont les parents, les grands-parents voire les arrière-grands-parents juifs ont été victimes de persécutions, qu'ils soient des survivants ou morts dans les camps. Cependant, rappelons que le projet d'extermination concerne également la détention et la persécution d'autres catégories de détenus comme les homosexuels, les étrangers (les Tsiganes, les Slaves, les populations noires), les opposant politiques, les vagabonds etc. La Shoah (1941-1945) renvoie à l'extermination systématique de six millions de juifs d'Europe par l'Allemagne nazis et ses collaborateurs. Ces générations postérieures au génocide des juifs veillent alors à conserver la mémoire des leurs. Grâce à une politique mémorielle menée en France, les commémorations, les mémoriaux, les expositions dédiées à la Shoah prennent de l'ampleur au sein de l'espace public. S'opère alors une reconnaissance des crimes commis pendant la Shoah et de ses victimes. En 1995, le président Jacques Chirac reconnait la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. On constate également un nombre important de témoignages des victimes de la Shoah sur plusieurs générations à savoir les déportés, les enfants de déportés, les petits-enfants, les arrière-petits-enfants. En effet, après une période de silence d'après-guerre, la parole se libère dans les années 1970-1980 avec une volonté de transmettre des histoires familiales par « devoir de mémoire ». On assiste alors à la construction d'une mémoire collective de la Shoah qui sensibilise les populations pour que ces événements traumatisants ne se reproduisent plus et qui rend hommage aux victimes et à leurs descendants. Ces derniers, enfants et petits-enfants, cherchent à connaître le vécu de leur famille aujourd'hui disparue, décimée par la guerre, ainsi que leur origine. D'où l'importance des archives personnelles et familiales : « […] "les archives conservées structurent l'identité individuelle ou collective[1]". En effet, les archives sont la mémoire de la communauté […][2] ». Les

[1] Mauro Cerutti, Jean-François Fayet, Michel Porret, « Penser l'archive », dans Mauro Cerutti, Jean-François Fayet, Michel Porret, sous la dir. de, *Penser l'archive*, Lausanne, Antipode, 2006, p. 14.

archives, support mémoriel, permettent aux descendants de se rattacher au passé et de mener leur enquête. La connaissance des origines et des histoires familiales vise à garantir leur transmission aux générations futures.

De cette manière, cette étude s'intéresse à la relation qu'entretiennent les descendants des victimes juives de la Shoah, deuxième et troisième générations, avec les archives. Il s'agit de s'interroger sur la mémoire, la transmission, l'attachement aux archives et au processus d'enquête. L'objectif de ce mémoire est de démontrer que la quête identitaire par la recherche en archives donne du sens dans la (re)construction de soi, en menant plusieurs études de cas. Pour cela, nous nous appuierons sur un corpus de sept ouvrages de typologies différentes (romans, récits autobiographiques, mémoire de fin d'étude) édités entre 2020-2023. Ces récits concernent les descendants qui partent sur les traces de leurs aïeuls et qui reconstituent ainsi l'histoire familiale. Ces ouvrages font eux-mêmes référence à des documents d'archives privées ou publiques et à caractère personnel, familial.

Dans une première partie, on s'intéressera aux descendants des victimes juives de la Shoah face au phénomène de mémoire, de transmission et d'attachement aux archives. Cela traitera de la construction d'une mémoire collective et des souvenirs de la Shoah, de la transmission entre traumatismes, absence d'héritage et libération de la parole ainsi qu'à l'attachement aux archives personnelles et à leur diffusion. Dans une deuxième partie, l'étude portera sur le processus d'enquête des descendants et la place des archives dans la (re)construction de soi. Il s'agira de présenter la démarche du mémoire et le corpus utilisé, le phénomène de « post-mémoire » conduisant à un besoin incessant d'effectuer des recherches et l'importance des archives familiales. Enfin, on évoquera le processus d'enquête par le biais des archives entre impacts émotionnels et identitaires ainsi qu'aux bienfaits dans la vie des individus.

---

[2] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de Bénédicte Grailles, 2016, p. 35.

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH FACE AU PHÉNOMÈNE DE MÉMOIRE, DE TRANSMISSION ET D'ATTACHEMENT AUX ARCHIVES

> « C'est ainsi la génération des enfants/adolescents de la Shoah qui transmet à ses petits-enfants, transmettant alors aussi par effet de retour […] à ses propres enfants ce qu'elle ne leur avait pas encore véritablement confié verbalement ou alors pas de façon toujours très détaillée. Il aura fallu environ cinquante ans pour qu'au niveau processuel, se rétablisse une dynamique transmissionnelle […][3]».
>
> Carole Lemée-Gonçalves et Daniel Galay

La transmission orale de l'expérience des Juifs dans les camps de concentration ou d'extermination n'a pas toujours lieu en raison du silence et de l'incapacité des rescapés à parler à leurs enfants au retour des camps. Au fur et à mesure, la parole se libère et la mémoire familiale se perpétue de génération en génération.

En France, les vecteurs de mémoire ne cessent de croître entre témoignages, publications des rescapés puis des générations suivantes, édification de mémoriaux, expositions à visée pédagogique en signe d'hommages et de reconnaissances des victimes de la Shoah. S'entreprend ainsi un travail de documentation et de transmission de l'histoire de la Shoah à l'aide de supports tels que les archives. Ces dernières ont une force évocatrice essentielle aux souvenirs de la Shoah. De plus, les descendants des victimes de la Shoah ne sont pas tous égaux en termes d'héritage de la mémoire familiale. En effet, les traumatismes des déportés peuvent conduire au silence et donc à une absence de transmission à la deuxième génération[4]. Par conséquent, cette dernière a la lourde charge de perpétuer l'histoire familiale

---

[3] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *Face à face*, n° 5, 2003, p.1-17. [en ligne], disponible sur http://journals.openedition.org/faceaface/425 (consulté le 09/02/2023).

[4] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., p. 1-17.

à la génération suivante en étant confrontrée aux non-dits, aux troubles socio-psychologiques, à l'oubli, à la déformation de la mémoire[5]. Enfin, les descendants des victimes juives de la Shoah semblent très attachés aux souvenirs et à leurs archives personnelles, ce qui peut expliquer la difficulté de s'en séparer[6].

[5] Hélène Oppenheim-Gluckman, Daniel Oppenheim, « Comment les petits-enfants de Juifs Polonais qui ont traversé l'Holocauste et l'immigration perçoivent leur histoire familiale et leur identité », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 22, 2011, p. 3-4.

[6] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 35.

1. Construction d'une mémoire collective et des souvenirs de la Shoah

« […] à la mémoire est attachée une ambition, une prétention, celle d'être fidèle au passé[7] ».

Paul Ricoeur

On constate en France à partir des années 1970 jusque dans les années 2000, une densification progressive des lieux de mémoire et une volonté de retracer et de mettre en lumière les destins collectifs des victimes de la Shoah. Tous ces vecteurs de mémoire et les archives personnelles, sources de réminiscence du passé, permettent l'élaboration d'une mémoire collective.

1.1. Les témoignages et les publications sur la Shoah (1944-1951 et 1970-1980)

À la sortie de la guerre dès 1944-1950, le souhait des rescapés est de témoigner. On assiste à ce moment-là aux grands procès des dirigeants nazis notamment avec le procès de Nuremberg se déroulant du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946. Les principaux responsables nazis sont accusés de crimes de guerre. Se construit alors l'image de la déportation et s'opère une prise de conscience de l'existence des camps dont les populations ignoraient les atrocités qui s'y sont déroulés[8]. Parler de ce qu'ils ont vécu reste une chose difficile pour les déportés qui craignent d'être accusés de mentir ou d'affabuler tant l'expérience concentrationnaire paraît inimaginable. En 1950, est publié le *Journal d'Anne Frank* en France qui constitue un ouvrage incontournable dans la construction de la mémoire collective de la Shoah. Nicole Lapierre, anthropologue, détermine quatre phases mémorielles de la Shoah au sein de la société. Dans les années 1950-1960, s'installe une période de silence pendant laquelle est observé un manque de considération des témoignages des rescapés. Au moment du procès Eichmann en 1961, les survivants se remettent à relater les événements.

---

[7] Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, p. 26.

[8] Damien Mannarino, « La mémoire déportée », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 14-15.

Adolf Eichmann était un membre du parti nazi, un fonctionnaire du Troisième Reich et un criminel de guerre. Il a notamment été responsable de l'organisation et de la logistique de la « solution finale »[9]. De nombreux rescapés viennent alors témoigner dans le cadre de son procès judiciaire. Il finit par être reconnu coupable de tous les chefs d'accusation portés contre lui et de crimes contre le peuple juif, contre l'humanité[10]. Cet événement déterminant engendre une libération de la parole. Dans les années 1970-1980, les victimes s'affirment en portant leur voix contre les thèses négationnistes qui nient l'existence des chambres à gaz. En 1977, Robert Faurisson prononce un discours négationniste qui conduit à une émulation des témoignages pour contester ses propos. Les publications sur la Shoah certes veillent à ne pas occulter la mémoire du génocide mais sont aussi un instrument de lutte et permettent de mettre en avant des voix trop longtemps réduites au silence.

Dans les années 1980, le mouvement éditorial s'accélère et les récits sur le camp d'Auschwitz deviennent nombreux. Les publications sont soumises à une plus grande sélection au fur et à mesure que les connaissances sur le génocide s'accumulent[11]. Ainsi, la représentation de la déportation évolue au cours du temps. C'est aussi à ce moment-là que l'on parle de « devoir de mémoire » à savoir témoigner pour transmettre l'histoire familiale aux nouvelles générations et pour faire face à l'oubli. De plus, on constate que les recueils de témoignages varient en fonction des camps de concentration et d'extermination. Au départ, il y a peu de traductions de ces récits en langues étrangères mais elles sont majoritairement en français puis, les traductions deviennent plus nombreuses[12]. On voit apparaître des romans primés par le Prix Goncourt traitant de la déportation et du génocide tels que ceux d'André Schwarz-Bart avec *Le dernier des Justes* en 1959 et Anna Langfus avec *Les bagages de sable* en 1962[13]. Le témoignage doit se révéler le plus authentique possible. Les auteurs des récits

---

[9] Florence Dartois, « Le procès d'Adolf Eichmann, l'artisan de l'extermination des Juifs d'Europe », [en ligne], disponible sur https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/le-proces-d-adolf-eichmann-l-artisan-de-l-extermination-des-juifs-d-europe (consulté le 29/04/2023).

[10] Florence Dartois, « Le procès d'Adolf Eichmann, l'artisan de l'extermination des Juifs d'Europe », op. cit.

[11] Yves Trotignon, « Quelques réflexions sur les témoignages écrits du système concentrationnaire nazi et la communauté juive », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p.135.

[12] Damien Mannarino, « La mémoire déportée », op. cit., p. 23-24.

[13] Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n° 149, 1993, p. 29-30.

sur la Shoah sont le plus souvent des témoins, des victimes, des descendants. Les publications sont très diverses : romans, poèmes, dessins, critiques de procès[14] etc. Primo Lévi présente ses écrits lors d'un Colloque International sur la déportation et la Seconde Guerre mondiale du 21 au 22 novembre 1986 « […] comme des ouvrages collectifs, comme une voix qui représente d'autres voix […][15]». Primo Lévi a été très écouté, lu et cité en Italie et en France[16]. En tant que rescapé des camps, c'est une référence concernant l'expérience concentrationnaire notamment à travers *Si c'est homme* paru en 1947.

Ainsi, la mémoire collective se constitue dans un premier temps par des phases de témoignages et de publications sur la Shoah par différents acteurs, rescapés et descendants, qui souhaitent conserver et perpétuer les souvenirs. Il est au départ plus aisé pour eux d'écrire que de s'exprimer oralement tant leur expérience a été bouleversante. D'autres vecteurs de mémoires entrent en jeu. Les années 1990-2000 sont par ailleurs culminantes par une reconnaissance qui conduit progressivement à une internationalisation de la mémoire de la Shoah. La mémoire du génocide des Juifs se construit alors progressivement au sein de la société.

1.2. Les vecteurs de mémoire : vers une reconnaissance de la Shoah

Les vecteurs de mémoire se multiplient et prennent des formes diverses comme des journées nationales, les témoignages écrits, oraux ou vidéos. On constate l'émergence de la filmographie telle que le film *Shoah* de Claude Lanzmann en 1985 qui est le plus long film documentaire réalisé sur le génocide de la Seconde Guerre mondiale. À la suite de ce film, le terme « Shoah » s'impose dans le langage courant pour rendre compte de la destruction massive du peuple Juif d'Europe. On observe l'édification de lieux et de monuments de mémoire. On assiste enfin à une centralisation de la documentation notamment à travers la

[14] Damien Mannarino, « La mémoire déportée », op. cit., p. 33.

[15] Les Actes du Colloque ont été publiés par l'éditeur Franco Angeli de Milan en 1988 avec le titre : *Storia vissuta*.

[16] Daniela Amsallem, « Primo Lévi : témoin dans les remous de l'histoire », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 44.

création du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) à la fin du mois d'avril 1943 à Grenoble par Isaac Schneersohn. En 1944, le CDJC se transfère à Paris.

Revenons plus particulièrement sur la construction des mémoriaux et des institutions commémoratives de la mémoire juive dont les trois plus importants sont en France, en Israël et aux États-Unis. En France, Isaac Schneersohn décide d'édifier un mémorial pour les millions de Juifs qui ont été persécutés par l'Allemagne nazie à savoir le « Tombeau du Martyr Juif » à Paris. Le 10 mai 1953, la première pierre du Tombeau du Martyr Juif Inconnu est posée. Le 30 octobre 1956, le tombeau est inauguré[17]. En 1974, le tombeau est renommé en Mémorial du Martyr juif Inconnu. Puis en 2005, le Mémorial de la Shoah est inauguré à Paris, fusion du Mémorial du Martyr Juif Inconnu et du CDJC[18]. Le Mémorial de la Shoah est le premier centre européen de recherche sur la Shoah. La transmission de la mémoire juive est assurée par un service d'archives, une bibliothèque, un musée, un auditorium, des salles d'expositions et un lieu de recueillement[19]. Par ailleurs, d'autres mémoriaux sont édifiés dans le monde. Le 19 août 1953, est construit le Yad Vashem à Jérusalem. Il ouvre le 30 octobre 1956. Enfin, un mémorial aux États-Unis, le United States Holocaust Memorial Museum, à Washington D. C., est inauguré le 22 avril 1993. Ainsi, ces trois mémoriaux ont pour objectif commun de conserver la mémoire et de documenter l'histoire de la Shoah. Cela passe par des espaces dédiés à la commémoration, notamment le musée qui a pour vocation d'éduquer et de préserver des documents d'archives. Ces lieux sont des éléments essentiels à l'élaboration d'une mémoire collective. Enfin, ces mémoriaux cherchent à redonner une identité individuelle aux victimes de la Shoah[20] :

> « […] la mémoire de la Shoah met au premier plan le récit des destins individuels […] Le nouveau musée d'histoire de la Shoah à Yad Vashem a été conçu dans cette optique […]

---

[17] François Bilange, « Justin Godart et le mémorial juif », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p.186-192.

[18] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 54.

[19] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 55-56.

[20] Noémie Trichet, *Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017),* Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de Bénédicte Grailles, 2017, p. 45-50.

Et le Mémorial de Washington distribue à l'entrée du musée un petit livret racontant une histoire individuelle […][21] »

Parallèlement, les commémorations sont plus nombreuses et deviennent progressivement nationales. Pendant plusieurs décennies, les survivants et les enfants de déportés honoraient leurs morts dans la sphère privée[22]. À la suite des procès des principaux responsables nazis, les commémorations s'affirment dans l'espace public. En juillet 1992, a lieu une cérémonie à l'occasion du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel' d'hiv de 1942. Il s'agit de ne pas occulter l'arrestation de 13 152 Juifs dont 4115 enfants par la police française de Vichy puis leur déportation vers Auschwitz. Un appel est lancé au président François Mitterrand pour que soient reconnus et proclamés les « déportés et internés politique ». Ce dernier refusant, une polémique publique se déclenche. Jusqu'à 1992, cette cérémonie ne concernait que les associations juives qui se réunissaient ensemble[23]. En juillet 1995, une nouvelle cérémonie en mémoire de la rafle du Vel' d'hiv a lieu où le président Jacques Chirac prononce un discours. Cette cérémonie marque alors une étape symbolique dans la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans le génocide[24] et prend une tournure nationale. Ainsi, tous ces vecteurs de mémoire ont pour objectif de rappeler à la collectivité les drames vécus du peuple juif d'Europe lors de la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, deux autres phases mémorielles apparaissent dans les années 1990. C'est, selon Nicole Lapierre, à ce moment-là qu'émerge une reconnaissance « officielle » de la Shoah et du génocide dans la mémoire collective. Puis, on parle de « mondialisation du génocide[25] » dans les années 2000 par l'afflux des vecteurs de mémoire au sein de la société et par-delà les

---

[21] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, Paris, La découverte, 2009, p. 296.

[22] Anna Senik, « L'Histoire mouvementée de la commémoration de la rafle du "Vel d'Hiv" », [en ligne], disponible sur https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/16/l-histoire-mouvementee-de-la-commemoration-de la rafle du veld hiv_1733317_3232.html#:~:text=Le%2022%20juillet%20prochain,avant%20d'%C3%AAtre%20d%C3%A9port%C3%A9s%20%C3%A0 (consulté le 18/05/2023)

[23] Anna Senik, « L'Histoire mouvementée de la commémoration de la rafle du "Vel d'Hiv" », op. cit.

[24] Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », op. cit., p. 35.

[25] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 25-26.

frontières. En effet, Stéphanie Bellemare-Page explique : « L'époque actuelle se caractérise par la multiplication des espaces consacrés à la mémoire individuelle et collective[26] ». Cette construction d'une mémoire collective marque ainsi la réintégration des Juifs de France au sein de la société[27]. Ainsi, s'opèrent une véritable reconnaissance et un réveil de la conscience de la mémoire de la Shoah[28]. Ces vecteurs de mémoire permettent de rendre hommage aux victimes, d'éduquer et de sensibiliser les populations pour que ces événements ne se reproduisent plus. Selon Yves Trotignon, la volonté pédagogique d'expliquer la période du nazisme par les témoignages de survivants ou de descendants n'est apparue que récemment[29]. En effet, les récits n'ont pas toujours été aussi populaires auprès du public qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les politiques éditoriales ont évolué pour délaisser les récits de souffrances et laisser place à une visée plus pédagogique et explicative de la Shoah.

Tous ces vecteurs mémoriels (témoignages, mémoriaux et commémorations) ont donc pour ambition de faire connaître au grand public le sort des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale notamment par leur rôle pédagogique et par le biais des archives personnelles.

1.3. Les archives de la Shoah et les archives personnelles dans l'édification de la mémoire du génocide

Les archives de la Shoah sont très diverses. Ainsi, il convient de s'interroger sur ces dernières en tant que preuves matérielles, traces du passé documentant une période de l'histoire et ayant un intérêt pédagogique pour les générations futures. Ainsi, nous nous intéresserons aux archives de la Shoah entre destruction, collecte, conservation et valorisation auprès du grand public notamment par le biais des expositions. Enfin, nous nous pencherons sur les archives personnelles où ce que nomme Patrice Marcilloux, les « ego-archives ». En

---

[26] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », *Carnets*, Deuxième série-10, 2017, p. 1. [en ligne] disponible sur https://journals.openedition.org/carnets/pdf/2209 (consulté le 28/02/23).

[27] Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », op. cit., p. 28.

[28] Daniela Amsallem, « Primo Lévi : témoin dans les remous de l'histoire », op. cit., p. 66.

[29] Yves Trotignon, « Quelques réflexions sur les témoignages écrits du système concentrationnaire nazi et la communauté juive », op. cit., p. 133.

effet, on constate que les archives privées ont pris une place importante dans la construction de la mémoire du génocide.

Les archives de la Shoah ont subi des périodes de destructions en raison des bombardements et de la guerre incessante et bien souvent, il ne reste que des vestiges de part et d'autre[30]. Des archives telles que des archives personnelles ou les archives des camps ont été détruites volontairement par les Juifs cachant leur identité ou par les nazis qui craignaient que cela ne leur soit préjudiciable. C'est également le cas des archives produites par l'administration nazie qui ont été détruites à la fin du IIIe Reich. Toutefois, les documents qui ont pu être sauvés de la destruction sont extrêmement précieux pour comprendre et documenter cette période de l'histoire[31]. En effet, ce sont des preuves matérielles de la réalité du génocide[32]. Philippe Artières mentionne que « l'écrit fait foi[33] ». La recherche historique s'appuie sur diverses sources dont les archives permettant de garder une trace de la persécution et des spoliations envers le peuple Juif[34]. Cela nécessite une collecte et une analyse des documents d'archives et des témoignages afin d'avoir une connaissance des faits[35]. On prend ainsi conscience de l'importance des archives : « sans archives la mémoire est affaiblie, la connaissance des réalisations disparait, la fierté d'un passé partagé se dissipe[36] ».

---

[30] Yves Trotignon, « Quelques réflexions sur les témoignages écrits du système concentrationnaire nazi et la communauté juive », op. cit., p. 128.

[31] Noémie Trichet, *Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)*, op. cit., p. 7.

[32] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 30.

[33] Philippe Artières, Jean-François Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 93.

[34] Noémie Trichet, *Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)*, op. cit., p. 11-12.

[35] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 30.

[36] Anne Klein, Yvon Lemay, « Matérialité des archives et transmission de l'histoire », *La Gazette des archives*, n° 201, *Les archives privées*, 2006, p. 238, cité par Gwendoline Guihard dans *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p.30.

On voit entreprendre dès les débuts du conflit, des opérations de collecte et de conservation d'archives privées ou publiques notamment dans les ghettos en Pologne. En effet, des collectes ont été entreprises dans le ghetto de Varsovie avant sa destruction par Ringelblum afin d'archiver des éléments de la vie quotidienne. Cette collecte constitue ici un acte de résistance contre l'anéantissement. Cette préservation des archives conduit ainsi à une reconnaissance progressive de leur valeur afin de documenter la Shoah[37]. On constate également lors de la commémoration de la Seconde Guerre mondiale entre 1994-1995, une consultation accrue des archives sur demande collective ou individuelle[38]. Les archives de la Shoah ont une signification forte pour les survivants ou les descendants. La lecture des traces écrites est extrêmement éprouvante mais est essentielle dans le processus de deuil et la volonté de perpétuer la mémoire des ancêtres. Les archives sont donc le fondement de la communauté et en permettent l'identification : « les archives conservées structurent l'identité individuelle ou collective[39] ». On comprend l'importance déterminante des archives pour les descendants car comme le souligne Gwendoline Guihard : « Perdre ses archives, c'est perdre sa mémoire et donc perdre son identité[40] ».

Par ailleurs, se met en place des opérations de collecte auprès d'institutions ou de particuliers[41], l'édification de lieux pour assurer la conservation des archives de la Shoah, des actions de valorisation. Le CDJC a notamment réalisé une collecte importante afin de conserver de nombreuses traces des crimes nazis. En 1950, le centre de documentation possède un certain nombre de pièces authentiques permettant de prouver le génocide[42]. Le Mémorial de la Shoah conserve les archives du CDJC afin de faire connaître l'histoire du génocide aux générations futures à travers des expositions, des conférences, un musée et un

---

[37] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 31.

[38] Claire Pigné, « Les ressorts symboliques de l'archive », *La Gazette des archives*, n° 192, 2001, p. 241.

[39] Mauro Cerutti, Jean-françois Fayet, Michel Porret, « Penser l'archive », op. cit., p. 14., cité par Gwendoline Guihard dans *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 35.

[40] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 35.

[41] Noémie Trichet, *Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)*, op. cit., p. 29.

[42] François Bilange, « Justin Godart et le mémorial juif », op. cit., p. 185-186.

service pédagogique. Il comporte également un service d'archives, une bibliothèque et un lieu de recueillement. En dehors de la France, s'ouvrent les Archives Vidéo Fortunoff de l'université de Yale en 1982 détenant des enregistrements des survivants ou des témoins racontant leur expérience. On recense environ 2500 témoignages[43]. L'objectif de ses enregistrements vidéo est de donner une voix et un visage aux victimes de la Shoah. Le public est plus réceptif à l'audiovisuel. Il s'agit d'un moyen pour les descendants d'établir un lien avec cette génération qui a aujourd'hui disparue[44]. Ces extraits ont également un objectif éducatif et pédagogique pour les jeunes générations. Nous avons aussi le Yad Vashem à Jérusalem et le United States Holocaust Mémorial Museum à Washington D. C. qui possèdent d'importantes archives, un musée, des salles dédiées au recueillement. On peut également citer la Commission d'histoire Juive aussi appelée l'Institut historique juif créé en 1947 se trouvant à Varsovie en Pologne. Il s'agit d'un institut de recherche qui a notamment recueilli plus de 7300 témoignages entre 1944-1948[45] et qui « […] met en ligne des documents sur les communautés d'avant guerre et leur histoire[46]». Cet institut comprend un département des archives, une bibliothèque, un centre de documentation, une librairie mais également un centre de recherche et un musée. Enfin, nous pouvons évoquer les archives de Bad Arolsen en Allemagne constituant la plus grande collection d'archives sur la Shoah au monde. En effet, ce centre international de documentation sur les persécutions nazis dispose d'un fonds très important sur les survivants de la Shoah et détient des données sur environ 17,5 millions de personnes[47]. Ces différentes institutions mettent alors en place des actions de valorisation afin d'amener à une prise de conscience et de susciter un intérêt collectif pour les archives personnelles. Se constituent ainsi des expositions dans ces musées-mémoriaux afin d'apporter une dimension pédagogique et construire la mémoire du génocide. La transmission de la

---

[43] Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Le Monde Juif*, n° 150, 1994, p. 67.

[44] Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », op. cit., p. 77-78.

[45] Barbara Pirlot, « Après la catastrophe, mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations*, n° 1, 2007, p. 28.

[46] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, op. cit., p. 300.

[47] Arolsen Archives, « Présentation : qui sommes-nous », [en ligne], disponible sur https://arolsen-archives.org/fr/qui-sommes-nous/presentation/ (consulté le 05/05/2023).

mémoire collective passe donc par les archives où les expositions à destination du grand public se multiplient.

Enfin, on peut remarquer de nos jours la place considérable des archives personnelles afin de mettre en lumière les expériences individuelles. Les archives personnelles sont des documents produits par les individus. Patrice Marcilloux remarque la « […] place des archives dans la société de l'individu[48] » et « […] une individuation généralisée du rapport aux archives[49] ». De cette manière, Patrice Marcilloux parle d'« ego-archives ». Il en donne une définition : « […] on peut parler d'ego-archives, c'est-à-dire d'archives qui parlent des individus ou que les individus peuvent interroger d'une manière individualisée[50] ». Concernant la consultation et la « […] revendication d'accès […] à "ses" archives[51] », de plus en plus d'individus tentent d'obtenir des informations personnelles sur leur famille afin d'en retracer le parcours et l'expérience concentrationnaire. C'est le cas de la consultation des archives à Yad Vashem : « […] L'accès aux informations individuelles sur la Shoah s'amplifie également. Yad Vashem diffuse les feuilles de témoignages sur les victimes[52] ». Ainsi, on constate l'importance des archives dans la (re)construction de soi et de son identité : « L'usage des archives peut donc être lié à des stratégies individuelles et sociales de construction et d'affirmation de soi[53] ». De même que les historiens et les généalogistes s'intéressent plus particulièrement à l'histoire locale :

> « […] l'histoire locale permet désormais de construire un lien personnel avec un lieu et d'affirmer un statut d'appartenance sociale […] s'autoriser à parler du passé local, c'est aussi revendiquer des droits sur un territoire […] un bénéfice dans la construction de son

---

[48] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 208.

[49] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 14.

[50] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 208.

[51] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 209.

[52] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, op. cit., p. 300.

[53] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p.76.

identité personnelle et dans l'affirmation d'une estime de soi […]. On comprend que la nouvelle histoire locale soit volontiers une histoire familiale et individuelle[54] ».

Ainsi, les descendants des survivants de la Shoah s'intéressent à leur histoire familiale et individuelle. Les archives personnelles et privées se révèlent donc précieuses en termes d'informations et de documentation. Les descendants réalisent des recherches familiales et généalogiques afin de reconstituer toute une lignée.

La construction de la mémoire du génocide passe donc par les archives de la Shoah et les archives personnelles. En effet, les archives sont essentielles pour documenter l'histoire de la Shoah ainsi que les expériences collectives et individuelles des victimes. Les opérations de regroupement et de conservation d'archives dans des institutions dédiées à la Shoah ont contribué à la construction d'une mémoire collective. Ces institutions désignées comme des musées-mémoriaux cherchent à documenter, conserver la mémoire du passé, rendre hommage aux victimes, sensibiliser et éduquer pour les générations futures. Les archives sont mises en avant dans le cadre d'expositions afin de redonner une image à toutes les victimes. Les descendants cherchent donc à reconstituer le vécu de leur proche par une consultation accrue des archives où la place des « ego-archives » devient dominante dans cette quête identitaire et personnelle.

Ainsi, s'est construite progressivement une mémoire collective et les souvenirs de la Shoah à travers différents vecteurs mémoriels : les phases de publications par les victimes ou les descendants du vécu concentrationnaire, les témoignages, la filmographie, des commémorations, l'édification de lieux de mémoire tels que les mémoriaux et des institutions conservant les archives de la Shoah. Il s'agit donc de faire perpétuer la mémoire du génocide en vue d'une considération et d'une reconnaissance des victimes. Mais également de faire comprendre cette période de l'histoire aux plus jeunes dans une perspective pédagogique et de sensibilisation. Ces vecteurs mémoriels sont donc essentiels pour les descendants dans le processus de deuil et d'hommage à leurs proches. Toutefois, les descendants restent affectés par le passé en raison de la transmission de génération en génération de traumatismes et de troubles sociaux-psychologiques.

---

[54] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 60-61.

2. La transmission entre traumatismes, absence d'héritage et libération de la parole

« La tragédie vécue par nos parents nous a à la fois détruits et construits[55] »

Danièle Laufer

On constate une prise de conscience des « effets transgénérationnels du génocide[56] ». En effet, la transmission des traumatismes s'effectue sur plusieurs générations mais c'est la seconde génération qui en est la plus particulièrement touchée en raison du vécu bouleversant de leurs parents dans les camps. Le silence, un des symptômes récurrents du trauma, peut conduire à une absence d'héritage et de transmission de la mémoire. De cette manière, les descendants vont chercher à renouer avec cette mémoire d'avant la Shoah. Enfin, la création d'associations dédiées aux victimes de la Shoah apporte une aide pour les descendants dans leur travail de reconstruction de soi.

2.1. Une transmission transgénérationnelle des traumatismes : le poids d'un héritage psychique

C'est à partir des années 1990 que l'on reconnait le traumatisme vécu par les enfants des victimes juives de la Shoah[57]. En effet, ces derniers sont davantage exposés à la transmission des souffrances vécues par leurs parents, de traumatismes collectifs et cumulatifs qui ont « […] un impact sur le développement de l'enfant, sur sa construction psychique[58] ».

---

[55] Delphine Bancaud, « « Être enfant de déportés entraîne un manque de sécurité intérieure et une énorme demande d'amour », [en ligne], disponible sur https://www.20minutes.fr/societe/2989855-20210304-etre-enfant-deporte-entraine-manque-securite-interieure-enorme-demande-amour (consulté le 06/02/2023)

[56] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, Québec, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, sous la dir. de Yvon Lemay, 2020, p. 25-26.

[57] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, Érès, 2009, p. 81.

[58] Marion Feldman, Yoram Mouchenik, Marie Rose Moro, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », op. cit., p. 483.

On observe ainsi différents symptômes post-traumatiques chez les enfants des victimes de la Shoah tels que l'anxiété ou la dépression, de la peur, des troubles du comportement alimentaire et du sommeil. En effet, « la recherche psychologique démontre que sur trois générations, ces enfants et leurs familles sont porteurs de cauchemars et de traumatismes qu'ils n'arrivent pas à dépasser[59] ». On constate également des difficultés de communication, de la confusion et des problèmes de mémorisation. Enfin, un sentiment d'abandon, un sentiment de culpabilité et d'illégitimité d'être vivant, un manque affectif car « certains parents n'ont pas été capables d'aimer réellement leurs enfants[60]».

Selon Marion Feldman les conséquences d'un vécu traumatique sont de trois ordres : « troubles d'affiliation, troubles identitaires et troubles familiaux[61] ». Marion Feldman a réalisé une étude portant sur les traumatismes des enfants cachés en s'appuyant sur des témoignages. Nous prendrons l'exemple de Solange, Nicole et Simone. Les troubles d'affiliation s'expliquent notamment par le changement de prénom :

> « Chaque prénom porte une histoire, une signification et des nuances bien spécifiques. Le changement du prénom originel, que la plupart n'ont pas récupéré, est une attaque explicite de l'individu dans sa filiation (par une déshumanisation), ses appartenances et l'histoire de son peuple » et « […] est une atteinte à la préservation de la postérité familiale[62] ».

---

[59] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 81.

[60] Delphine Bancaud, « Être enfant de déportés entraîne un manque de sécurité intérieure et une énorme demande d'amour », [en ligne], disponible sur https://www.20minutes.fr/societe/2989855-20210304-etre-enfant-deporte-entraine-manque-securite-interieure-enorme-demande-amour (consulté le 06/02/2023).

[61] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 118-263 et Marion Feldman, Yoram Mouchenik, Marie Rose Moro, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », *La psychiatrie de l'enfant*, n° 2, 2008, p. 491.

[62] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 259-260.

Au niveau des troubles identitaires, Solange est atteinte « [..] d'une confusion dans son statut d'enfant, de femme, de mère[63] » et « […] Nicole a appris à cacher qu'elle est juive[64] ». Les troubles identitaires conduisent les enfants des victimes de la Shoah à se sentir incompris. Enfin, les troubles au niveau familial résultent de tensions au sein de la fratrie en raison d'une longue séparation mais aussi avec les parents qui sont revenus totalement transformés des camps où l'amour pour leurs enfants est remplacé par la violence. C'est le cas de Simone dont « […] l'adolescence […] est marquée par la terreur de son père qui a été déporté en 1942 et a survécu à Auschwitz. Il semble revenir "métamorphosé" par ce qu'il a vécu[65] ». En effet, « […] les difficiles ou même parfois impossibles retrouvailles avec les parents » peuvent amener « parfois de la violence physique et/ou psychologique[66] » au sein du foyer.

Tous ces symptômes et troubles sociaux-psychologiques proviennent de différents facteurs dont la perte, les disparitions, l'isolement, les séparations précoces : « Pour presque tous, il y a eu séparation brutale avec les parents et l'environnement familier ; pour les plus jeunes […], cette séparation revêt un caractère traumatique plus intense[67] ». De plus, les enfants de survivants sont extrêmement touchés par le poids des silences et des non-dits de leurs parents : « […] les survivants transmettent dans leur silence, tout leur traumatisme[68] ». C'est ainsi que les silences font place à la violence dans certains cas comme celui de Simone : « Les seules façons de communiquer dans la famille résident dans les passages à l'acte : les gifles, les coups données par le père, la fugue que Simone et sa sœur jumelle font à 19 ans. Le

---

[63] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 120.

[64] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 134.

[65] Marion Feldman, Yoram Mouchenik, Marie Rose Moro, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », op. cit., p. 496.

[66] Marion Feldman, Yoram Mouchenik, Marie Rose Moro, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », op. cit., p. 505-506.

[67] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 256.

[68] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 24.

silence n'est pas là pour protéger, il est violent[69] ». Enfin, les enfants de déportés peuvent être exposés à des humiliations et maltraitances.

Il y aurait donc bien un héritage psychique et une transmission transgénérationnelle de traumatismes des rescapés aux descendants. Dans certains cas, il y a également absence d'héritage mémoriel en raison d'un refus des survivants de raconter leur expérience concentrationnaire à leurs enfants. Ainsi, s'installe une certaine confusion chez les générations postérieures et le souhait de renouer avec la mémoire d'avant la Shoah.

2.2. L'absence d'héritage : comment renouer avec la mémoire d'avant la Shoah ?

Tout d'abord, on remarque que la réception de l'héritage mémoriel ne s'est pas opérée de la même façon chez les descendants : « Certains ont subi les effets du silence et des non-dits, d'autres ceux de récits traumatisants […] d'autres ont été confrontés au désir de transmettre de leurs ascendants et à la mise en récit de l'histoire familiale […][70] ». En effet, la Shoah a brisé ce lien entre les descendants et leur mémoire. Les rescapés des camps n'ont pas toujours livré leurs souvenirs à leurs enfants. Ces derniers ont grandi dans l'ignorance et l'incompréhension des faits et de leur identité juive. C'est bien plus tard qu'ils apprennent qu'ils sont juifs pour la plupart. C'est notamment le cas en Pologne :

> « Après la Shoah, il fut en effet fréquent en Pologne de ne pas révéler aux enfants qu'ils étaient juifs. Dans ces conditions, bien des enfants de survivants n'ont donc pas eu connaissance de leur origine durant un temps plus ou moins long, et ils n'ont par conséquent pas eu non plus connaissance des traumatismes qui ont été personnellement

[69] Marion Feldman, Yoram Mouchenik, Marie Rose Moro, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », op. cit., p. 489.

[70] Hélène Oppenheim-Gluckman, Daniel Oppenheim, « Comment les petits-enfants de Juifs Polonais qui ont traversé l'Holocauste et l'immigration perçoivent leur histoire familiale et leur identité », op. cit., p. 3.

vécus par leurs ascendants durant la Shoah. À la différence des enfants américains, ce n'est ainsi que bien plus tard qu'ils l'ont appris[71] ».

La deuxième génération peut alors être confrontée à une absence de transmission mémorielle des souvenirs de la Shoah. Carole Lemée-Gonçalves et Daniel Galay parlent d'une « […] "trouée transmisionnelle" qui va peser sur plusieurs décennies[72] ».

En effet, les enfants voire les petits-enfants de déportés subissent les silences de la première génération, leurs parents ou grands-parents, qui ne peuvent s'exprimer sur leur vécu concentrationnaire au retour des camps : « Certains grands-parents ne peuvent ou ne veulent parler du passé, cela leur est trop pénible et ils ne veulent pas troubler leurs petits-enfants[73] ». Il s'agit pour les survivants de la Shoah d'essayer d'oublier leur vécu dans les camps et de protéger leurs enfants. Dans le recueil de témoignages de Yoram Mouchenik portant sur les enfants juifs français qui ont été cachés et dont les parents ont été déportés à Auschwitz en 1942, nous avons la retranscription de leurs paroles à travers une étude sur les traumatismes et sa transmission aux descendants. Yoram Mouchenik a réalisé des entretiens de la première à la troisième génération. Pour certains, il est bien question « d'enfouir ou même ignorer la partie douloureuse qui saigne encore en [eux][74] ». On comprend alors à quel point « le vécu d'évènements traumatiques peut être difficile ou impossible à raconter[75] ». Les enfants des victimes de la Shoah entre les silences et les traumatismes ne cherchent pas au départ à connaître le passé mais tentent de l'oublier. Nous pouvons revenir sur le cas de Solange et

---

[71] Sebastian Réjak, « Un trauma de l'identité juive : transmission et intériorisation du vécu de la Shoah dans des familles juives polonaises et américaines », *Face à face*, n° 5, 2003, [en ligne] disponible sur https://journals.openedition.org/faceaface/428 (consulté le 20/03/23).

[72] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., p. 1-17.

[73] Hélène Oppenheim-Gluckman, Daniel Oppenheim, « Comment les petits-enfants de Juifs Polonais qui ont traversé l'Holocauste et l'immigration perçoivent leur histoire familiale et leur identité », op. cit., p. 5-6.

[74] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, La pensée sauvage éditions, 2006, p. 10.

[75] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 281.

Nicole : « Les silences ont été pesants. Après la guerre, Solange dit ne pas avoir voulu entendre parler de ce qui s'était passé, de la mort de son père, de la guerre[76] » et « Après la guerre, Nicole dit "s'être bouché les oreilles", car elle ne voulait rien entendre de ce qui se disait autour d'elle sur la période de la guerre et de ses désastres[77] ».

Ce silence et cette absence d'héritage peut avoir pour conséquence une absence de transmission en retour par les enfants de déportés à leurs propres enfants constituant la troisième génération. En effet, le génocide a brisé les modèles familiaux des enfants victimes de la Shoah. Ainsi, ces derniers ne savent pas reproduire cette transmission mémorielle[78]. Catherine Chalier explique que la transmission de l'histoire familiale et de la Shoah permet de créer un lien entre les générations[79]. Il s'agit d'« établir une continuité dans l'histoire familiale[80] ». Ainsi, cette deuxième génération a dû redoubler d'effort pour se reconstruire face à une absence d'héritage mais cherche toutefois à transmettre. On observe une certaine difficulté chez les descendants à se remémorer les événements du passé : « Les enfants de la deuxième génération étaient plus ou moins réceptifs aux récits […] certains avaient des bribes d'histoires à raconter, alors que d'autres n'avaient aucun souvenir de ce qui leur avait été transmis[81] ». Cela est visible également chez les petits-enfants de déportés qui ont une représentation partielle et incomplète du vécu de leurs grands-parents car cette génération est plus éloignée des événements. On peut le remarquer à travers les entretiens réalisés par Hélène Oppenheim-Gluckman et Daniel Oppenheim :

---

[76] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 117.

[77] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 129.

[78] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 22-23.

[79] Catherine Chalier, *Transmettre de génération en génération*, Paris, Buchet/Chastel, 2008, p. 163, cité par Gwendoline Guihard dans *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 25.

[80] Hélène Oppenheim-Gluckman, Daniel Oppenheim, *Héritiers de l'exil et de la Shoah. Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*, Érès, 2006, p. 77.

[81] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, op. cit., p. 13.

> « Les entretiens montrent le trouble des petits-enfants face à cette transmission : brouillage des repères temporels, incapacité partielle à entendre et à mémoriser, sentiment d'abstraction et d'irréalité. […] la majorité des "troisième génération" est en difficulté pour penser de façon vivante et concrète la vie de leurs grands-parents d'avant l'exil et leur lieu d'origine. […] le récit des grands-parents sur leur vie en Pologne est perçu comme une fiction. Ce sentiment d'irréalité et de lointain est dû à l'exil […][82]»

De cette manière, les descendants cherchent tant bien que mal à renouer avec la mémoire d'avant la Shoah. Bien que les descendants soient exposés aux traumatismes, silences, non-dits, à la confusion des souvenirs, ils expriment cette volonté une fois adulte de connaître l'histoire familiale. Ils se lancent ainsi dans un travail sur soi : « L'absence de tombe où se recueillir a contraint ces enfants de déportés à mener un chemin personnel pour élaborer ce travail de deuil[83] ». Ce travail de mémoire et de deuil permet aux descendants de se (re)construire progressivement et d'établir un lien de transmission entre les générations. C'est notamment par la création d'associations destinées aux déportés et aux descendants que la parole va se libérer et que les témoignages vont proliférer.

2.3. « L'ère du témoin[84] » : la transmission orale et le témoignage

Il faut en réalité attendre la troisième génération pour que la parole se libère. En effet, les petits-enfants ont été moins exposés à la transmission des traumatismes et ont du recul par rapport aux événements, leur permettant de témoigner plus facilement :

> « La troisième génération est aujourd'hui plus réceptive, à la fois parce que certains grands-parents ont été plus bavards et parce qu'elle est elle-même moins traumatisée. Mais c'est aussi la plus exposée à l'oubli, ou plutôt à la disparition de la mémoire[85] ».

---

[82] Hélène Oppenheim-Gluckman, Daniel Oppenheim, « Comment les petits-enfants de Juifs Polonais qui ont traversé l'Holocauste et l'immigration perçoivent leur histoire familiale et leur identité », op. cit., p. 3.

[83] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 245.

[84] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Hachette, 2013, 192 p.

De plus, c'est par leurs parents, la deuxième génération, que la transmission se consolide et se perpétue. En effet, ils ont cherché à être réhabilités dans la société en adhérent notamment à des associations qui leur ont permis de réaliser un travail de mémoire et de reconstruction de soi.

Au retour des déportés, des associations ouvrent leurs portes. Elles ont pour objectif de défendre les intérêts des déportés et de garantir la pérennité du souvenir. Dès janvier 1946, des associations se créent, telle que la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR) qui devient par la suite la Fédération nationales des déportés internés résistants et patriotes (FNDIRP). Il y a aussi l'Amicale des déportés d'Auschwitz[86]. Ces associations regroupent l'ensemble des victimes de la Shoah dont des déportés, des anciens résistants, des descendants, des militants etc. D'autres associations vont voir le jour comme l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF) en 1979 présidée par Serge Klarsfeld. En 1984, sont créés l'Association pour la Recherche sur l'Histoire Contemporaine des Juifs (RHICOJ) ainsi que le Cercle de Généalogie Juive (CGJ) qui est la première association de généalogie juive en France. Les nouvelles générations se mobilisent également à travers l'Union des Étudiants Juifs de France qui cherchent une reconnaissance de la mémoire du génocide.

De plus, en mai 1991, se tient la première réunion internationale des enfants cachés à New York. Elle a pour objectif de permettre à ces derniers de se rassembler et de partager leur vécu. Cet événement conduit à la création d'associations d'enfants cachés dans plusieurs autres pays. Chaque année, il y a des réunions internationales dans un pays désigné. D'abord aux États-Unis puis Israël, en Belgique et aux Pays-Bas[87]. Cette réunion a un impact sur la publication d'ouvrages et brise ainsi le silence. En effet, les enfants des victimes de la Shoah témoignent et transmettent leurs histoires : « Le silence a ainsi perduré plusieurs dizaines

---

[85] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, op. cit., p. 14.

[86] Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », op. cit., p. 27.

[87] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 95.

d'années. C'est le premier rassemblement d'"enfants cachés" de 1991 qui a permis de mettre fin à ce silence[88]». Nous avons un extrait d'un témoignage de cette première réunion à New York par Abraham Foxman :

> « Nous sommes arrivés à un moment où nous pouvons regarder en arrière et où nous éprouvons le besoin :
> – de nous libérer d'un sentiment de culpabilité mal défini par chacun dans sa solitude ;
> – de nous libérer du malaise de nous sentir différents des autres, d'avoir perçu nos parents qui ont survécu comme étant différents des autres parents ;
> – de nous libérer d'un sentiment de honte à cause de conversions plus ou moins réelles ;
> – de nous libérer enfin de notre ressentiment contre le monde, contre les hommes, contre Dieu, à cause d'une enfance inexistante[89]».

Cette réunion est donc le déclencheur d'un sentiment de libération chez les descendants. Les associations ont un rôle fondamental dans cette libération de l'individu et la reconstruction de soi pour les adhérents. En effet, ce sont dans les années 1990 que naît l'aide psychologique par les groupes de parole[90]. À la suite de cette réunion, l'association française des « Enfants cachés : 1940-1944 » ouvre à Paris en 1992 répondant à cette optique thérapeutique. En effet, les enfants des victimes de la Shoah n'ont pas eu d'aide psychologique après-guerre expliquant alors leurs difficultés dans les sphères relationnelles, personnelles et familiales[91].

Ces associations ont des fins thérapeutiques notamment par la prise de parole individuelle lors des réunions de groupe. Témoigner pour la justice et pour la mémoire[92]

---

[88] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p 98.

[89] Katy Hazan, « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 9, 2007, p. 191.

[90] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 167.

[91] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 167.

[92] Barbara Pirlot, « Après la catastrophe. Mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations*, n° 56, 2007, p. 29, cité par Gwendoline Guihard dans *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 15.

marque une libération intérieure. Yolanda Gampel indique que la guérison est en effet possible par la libération de la parole et l'explication de l'histoire familiale[93]. Toutefois, on remarque la difficulté de s'exprimer en raison d'une charge émotionnelle lourde : « […] raconter reste une épreuve difficile tant les douleurs, deuils et traumas conservent leur actualité et leur intensité[94] ». C'est le cas d'Henri témoignant dans les travaux de Yoram Mouchenik : « Quand je leur parlerai, ce sera dur, cela prendra des années et pas en quelques mots. C'est seulement depuis un an que je peux parler sans m'écrouler. Il y a cinq ans, c'était inimaginable[95] ». On constate ainsi que l'association les aide à libérer leur voix qui a été trop longtemps retenue. De plus, les témoignages individuels permettent de documenter un destin collectif[96]. Nathalie Heinich souligne l'importance de ces associations comme relais entre les expériences individuelles et la transmission d'une expérience collective[97]. Ces associations ont également pour objectifs commun d'aider les victimes à obtenir réparation, de défendre leurs intérêts et la mémoire de la Shoah, de lutter contre l'antisémitisme. Mais aussi de faire un travail de mémoire et de deuil grâce à la cohésion et l'identification au groupe : « Le deuil individuel n'ayant pas pu se faire, c'est la reconnaissance d'un groupe ayant vécu cette même souffrance qui permet l'enclenchement du processus de deuil[98]». Ce processus de deuil va de pair avec les pratiques sociales, rituelles et commémoratives du groupe. De plus, les adhérents participent à des groupes de parole qui les aident par la suite à témoigner et à écrire : « Le but est de rompre l'isolement en permettant que la parole puisse circuler et que les actes puissent être posés[99] ». On peut donc souligner l'importance du groupe dans la reconstruction de soi :

---

[93] Yolanda Gampel, « L'après-coup de la transmission du traumatisme de la Shoah dans l'enfance », dans ABECASSIS (Janine), sous la dir. de, *L'enfant à l'épreuve de la famille*, Toulouse, Érès, 2004, p. 30-32.

[94] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 26.

[95] Yoram Mouchenik, « De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah », *L'autre*, n° 1, 2004, p. 134.

[96] Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », op. cit., p. 68.

[97] Jean-François Tétu, « Nathalie Heinich, *Sortir des camps, sortir du silence : de l'indicible à l'imprescriptible*, Bruxelles, les Impressions nouvelles, 2011, 221 p. », *Questions de communication*, 2012, n° 22, p. 356.

[98] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 96.

[99] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 291.

« Le groupe est fondamental dans l'existence d'un individu[100]». C'est le cas de Simone : « […] Simone tente de trouver des stratégies d'existence, à la fois par des démarches d'appartenance à des groupes et par un travail d'élaboration individuelle[101] ». Les adhérents confient le fait de retrouver une famille par le biais de ces associations. C'est encore le cas d'Henri qui témoigne : « Avec le groupe, dit-il, j'ai retrouvé un peu une famille. Un groupe avec lequel j'avais quelque chose à partager[102] ». Ces associations permettent donc d'apporter une aide auto-thérapeutique pour leurs adhérents, une libération et une reconstruction de l'individu, de renouer les liens sociaux, de créer une cohésion de groupe et de leur faire ressentir à nouveau un sentiment d'affection, de protection.

C'est donc à partir de la troisième voire la quatrième génération que la transmission de la mémoire devient solide. Selon Catherine Chalier, il faut trois générations « pour qu'une transmission vivante résist[e] aux dangers[103]». On peut donc souligner la force et la valeur du témoignage. Une véritable libération de la parole s'opère permettant aux descendants de se mobiliser dans une mission celle de transmettre aux générations futures leurs histoires. Nombreux sont actifs auprès des collégiens et des lycéens car comme l'indique Odile, enfant de survivants : « cette histoire, c'est ce qu'il y a de plus important dans notre vie, on ne peut pas la cacher[104] ».

Par conséquent, la transmission porte à la fois sur les traumatismes et un héritage psychique de génération en génération. Mais également sur le cas d'absence d'héritage et d'une non-transmission lorsque le silence persiste. Cela touche ainsi à la question de l'identité de l'individu puisque les descendants vivent dans une certaine ignorance du vécu de leurs

---

[100] Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944)?*, op. cit., p. 291.

[101] Marion Feldman, Yoram Mouchenik, Marie Rose Moro, « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », op. cit., p. 499.

[102] Yoram Mouchenik, « De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah », op. cit., p. 134.

[103] Catherine Chalier, *Transmettre de génération en génération*, op. cit., p. 159, cité par Gwendoline Guihard dans *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 27.

[104] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p.51.

proches. Ces derniers cherchent donc à renouer avec la mémoire d'avant la Shoah. Enfin, la transmission interroge sur les témoignages oraux et l'acte libérateur de la parole car « […] pour résoudre le trauma, tant bien que mal, il faut parler de la Shoah […][105] ». La transmission orale comme aide auto-thérapeutique semble possible par le biais des associations dédiées aux victimes de la Shoah. En effet, une thérapie leur est proposée entre travail personnel et reconstruction de soi, prise de parole individuelle comme libération de l'intérieur, travail de mémoire et de deuil par l'écriture, l'importance du groupe comme élément fédérateur des individus et reconstruction sociale. Après s'être interrogé sur la mémoire et la transmission, notre étude portera sur l'attachement aux archives et comment les descendants parviennent à confier matériellement leur passé.

[105] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 11.

3. L'attachement à ses archives personnelles et leur diffusion : comment confier son passé ?

Les descendants possèdent un certain nombre d'archives personnelles et familiales, telles que des photographies ou des lettres par exemple. Nous pourrons voir à travers notre étude que les descendants y sont très attachés pour différentes raisons et que s'en séparer est alors difficile voire impossible. Ce qui nous pousse à nous demander de ce qu'il en est de leur diffusion, notamment avec la question du don. Est-ce que confier ses archives résulte d'un acte libérateur ?

3.1. L'attachement aux archives personnelles et familiales

Les descendants conservent des archives personnelles et familiales qui sont pour eux des supports mémoriels du passé, ce qui peut expliquer dans un premier temps une séparation difficile de ces archives. En effet, les descendants éprouvent un fort attachement aux archives car il s'agit des dernières traces matérielles qu'ils ont en possession et constituant par conséquent, le dernier lien avec leurs ancêtres disparus[106]. Souvent un membre de la famille est désigné pour conserver ces archives en tant que « gardien du souvenir »[107]. En effet, le donateur pense qu'à sa mort, la famille conservera les archives familiales par devoir de mémoire car ce dernier ne peut s'en séparer de son vivant[108]. Les archives sont donc sources de mémoire, d'émotions et ont une forte valeur sentimentale pour les descendants : « Les archives sont une réminiscence des êtres et des lieux disparus et s'apparentent à des mémoriaux dont il est difficile de se séparer[109] ».

---

[106] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 40.

[107] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 73.

[108] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 103.

[109] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p.88.

Ainsi, les descendants restent plutôt attachés aux archives personnelles et familiales. Ces dernières constituent une connexion entre les descendants et leurs ancêtres, un lien symbolique et sont donc d'une grande valeur. Elles provoquent la réminiscence des êtres et des souvenirs de la Shoah, sont sources d'émotions fortes rendant la séparation difficile. On peut donc s'interroger sur leur diffusion auprès d'institutions mémorielles et sur les alternatives possibles afin de confier et transmettre leurs histoires.

3.2. Leur diffusion

La question de la diffusion de telles archives est alors assez complexe car certains font le choix ou non de faire don de leurs archives personnelles à une institution. Les institutions mémorielles telles que le Mémorial de la Shoah par exemple, incitent aux donations d'archives personnelles pour documenter les destins collectifs mais aussi pour sensibiliser les publics et prendre conscience de l'importance de la valeur de ces documents. Les donations vers ces institutions peuvent prendre la forme d'un prêt pour une exposition ou d'un dépôt temporaire pour restaurer les documents[110]. Les donations d'archives personnelles et familiales sont souvent faites par les héritiers à la mort du producteur car ce dernier reste très attaché et parvient rarement à s'en séparer. Selon Virginie Wenglenski, la séparation d'un document peut entraîner un déchirement, de la peine, être impossible à envisager, être difficile psychologiquement, provoquer de la tristesse s'il y a perte mais une certaine satisfaction s'il y a transmission[111]. D'autres facteurs conduisant au don sont possibles notamment la donation peut s'effectuer au moment d'un déménagement par manque de place pour le producteur. Ce dernier ne pouvant jeter ces archives, qui sont d'une grande valeur, opte pour le don. Toutefois, il y a toujours des exceptions, la donation peut être faite par le producteur lui-même afin de se reconstruire et passer à autre chose.

Face à l'attachement et à la valeur sentimentale accordée à leurs archives, une alternative est possible à travers la numérisation[112]. C'est le cas du Mémorial de la Shoah qui

---

[110] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 60.

[111] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 88.

[112] Noémie Trichet, *Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)*, op. cit., p.31-32.

réalise une numérisation de ces fonds et des archives personnelles de particuliers qui ne peuvent se séparer physiquement de leurs documents[113]. Il faut donc que les descendants ou le producteur aient confiance en l'institution en question. Il s'agit d'un acte réfléchi. Gwendoline Guihard s'est intéressée à la question du don d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah et notamment sur les choix des donateurs de faire don à cette institution. Selon son enquête, les raisons du choix du Mémorial de la Shoah pour les donateurs seraient la proximité avec leur habitat parisien, l'attachement à cette institution, l'ignorance des autres lieux de mémoire conservant ce type d'archives, par le travail de communication du mémorial. En effet, les donateurs sont souvent tenus au courant lorsqu'il y a une collecte ou une exposition qui pourrait les inciter plus facilement au don[114].

Par conséquent, pour les descendants qui font don de leurs archives personnelles et familiales, il s'agit pour eux de contribuer à l'histoire, d'informer les générations futures et de préserver la mémoire familiale[115]. La transmission de leur histoire passe également à travers la donation. Peut-on alors percevoir le don comme un acte libérateur ? Faire don peut permettre pour les descendants d'assurer une transmission pérenne de leurs documents ainsi que d'avancer dans leur chemin personnel et leur travail de deuil. On peut le voir comme une libération du poids mémoriel.

Ainsi, confier son passé n'est pas une chose aisée pour les descendants. En effet, ces derniers se sont vu confier une mission par le producteur des archives à savoir celle de préserver l'héritage familial. Certains ne parviendront jamais à se séparer des archives personnelles et familiales car elles sont vectrices mémorielles et émotionnelles. Cependant, une alternative est rendue possible à travers la numérisation. Ceux qui parviennent à en faire don à des institutions se sentent alors libérés d'un poids mémoriel et assurent une

---

[113] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 65-66.

[114] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 59-60.

[115] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 67.

transmission de l'histoire familiale dans une optique pédagogique, informative et de sensibilisation des générations futures.

***

On a donc pu voir à travers cette première partie que les descendants des victimes juives de la Shoah sont touchés à la fois par le phénomène de mémoire, de transmission et d'attachement aux archives. En effet, la construction d'une mémoire collective et des souvenirs de la Shoah s'est opérée par différents vecteurs mémoriaux : l'édification d'institutions dédiées au génocide et à la mémoire, de mémoriaux, les publications sur la Shoah, les cérémonies commémoratives etc. Cela a conduit à un réveil de la conscience et une reconnaissance des victimes de la Shoah et de leurs descendants. Les opérations de collecte et de conservation d'archives de la Shoah ont permis également de documenter l'histoire du génocide et de retracer les destins collectifs dans une visée pédagogique et de sensibilisation des générations futures. Par cette construction d'une mémoire collective, les descendants se sont ouverts à transmettre leurs histoires familiales et le vécu de leurs ancêtres. Cette transmission ravive les traumatismes et des souvenirs douloureux mais se révèle être un moyen auto-thérapeutique pour les descendants. Par l'absence d'héritage en raison de longs silences, les générations postérieures à l'âge adulte ont cherché à renouer avec la mémoire et à se remémorer les événements. Mais également par le partage de leur vécu et traumatismes. C'est notamment par le biais d'associations que ces dernières, par la force du groupe, parviennent au fur et à mesure à se reconstruire et à se libérer à travers la prise de parole et la transmission de leur expérience individuelle. Enfin, la transmission passe également par la donation des archives personnelles et familiales afin de confier son passé. Les descendants, qui ont pour mission de préserver l'héritage familial par devoir de mémoire, montrent un fort attachement à ces archives. Cependant, par la mise en confiance et les alternatives proposées par les institutions de mémoire, certains font le choix du don. La donation devient alors un acte libérateur et permet une transmission pérenne de l'histoire familiale aux générations futures. À présent, il est temps de s'interroger plus précisément sur cette question de (re)construction de soi et d'apaisement intérieur par le processus d'enquête et des archives. En effet, les descendants se lancent dans des recherches de grandes ampleurs afin de retrouver les traces de leurs ancêtres, leur identité et retrouver un lien avec la judéité.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux et historiques sur la Shoah

BENSIMON (Doris), « 40 ans après…Mémoire juives », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n° 60, 1985, p. 175-186.

CONAN (Éric), ROUSSO (Henry), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994, 330 p.

FORGES (Jean-François), *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, Paris, ESF Éditeur, 1997, 155 p.

HAZAN (Katy), *Les orphelins de la Shoah*, Paris, Les Belles Lettres, 2000, 418 p.

HAZAN (Katy), « Enfants sans parents : la mobilisation identitaire en France au lendemain de la Shoah », dans HIDIROGLOU (Patricia), sous la dir. de, *La construction de la famille juive : Entre héritage et devenir*, Paris, Editions la Sorbonne, 2021, p. 169-198.

KLASFELD (Serge), Le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, 1978 [2e éd. 2012], 1000 p.

POZNANSKI (Renée), *Être juif en France pendant la seconde guerre mondiale*, Paris, Hachette, 1994, 868 p.

WIEVIORKA (Annette), « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n° 149, 1993, p. 23-38.

WIEVIORKA (Annette), *Auschwitz, 60 ans après*, Paris, Robert Laffont, 2005, 306 p.

WIEVIORKA (Annette), *Déportation et Génocide, entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 2013 [nouvelle éd.], 506 p.

« Les intermittences de la mémoire », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, 238 p.

MANNARINO (Damien), « La mémoire déportée », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 12-42.

AMSALLEM (Daniela), « Primo Levi : témoin dans les remous de l'histoire », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 43-95.

AFOUMADO (Diane), « Les dessins des concentrationnaires français : témoins de la résistance spirituelle dans les camps nazis », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 96-126.

TROTIGNON (Yves), « Quelques réflexions sur les témoignages écrits du système concentrationnaire nazi et la communauté juive », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 127-140.

BILANGE (François), « Justin Godart et le mémorial juif », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 183-193.

2. Mémorial de la Shoah

GUIHARD (Gwendoline), *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de GRAILLES (Bénédicte), 2016, 153 p.

POLIAKOV (Léon), « Le Centre de Documentation Juive, ses archives, ses publications », *Cahiers d'histoire de la guerre*, Presses Universitaires de France, n° 2, 1949, p. 39-44.

TAIEB (Karen), « Confiez-nous vos archives » : la politique d'appel aux dons du Mémorial de la Shoah, dans SARRAZIN (Véronique), MARCILLOUX (Patrice), GRAILLES (Bénédicte), NEVEU (Valérie), sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques : XIXe-XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 71-79.

TRICHET (Noémie), *Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)*, Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de GRAILLES (Bénédicte), 2017, 120 p.

WIEVIORKA (Annette), « Du Centre de Documentation Juive Contemporaine au Mémorial de la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 181, 2004, p. 11-36.

3. Émotions et traumatismes

ANDRÉ (Jacques), CHABERT (Catherine), *La grande histoire et la petite*, PUF, 2023, 144 p.

BALAS-AUBIGNAT (Marie-Laure), *Identification au traumatisme des petits-enfants de survivants : conversations avec la troisième génération des camps de concentration*, L'Harmattan, Paris, 2017, 120 p.

BANCAUD (Delphine), « Être enfant de déportés entraîne un manque de sécurité intérieure et une énorme demande d'amour », *20 minutes*, 2021. [en ligne] disponible sur https://www.20minutes.fr/societe/2989855-20210304-etre-enfant-deporte-entraine-manque-securite-interieure-enorme-demande-amour (consulté le 06/02/2023).

CHAUMONT (Jean-Michel), *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997, 380 p.

EPSTEIN (Helen), CYRULNIK (Boris), *Le traumatisme en héritage*, La cause des livres, 2005, 496 p.

FELDMAN (Marion), « Survie et destin psychique des enfants juifs cachés en France pendant la Deuxième Guerre Mondiale », *L'autre,* n° 1, 2006, p. 61-77.

FELDMAN (Marion), *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944) ?*, Érès, 2009, 352 p.

FELDMAN (Marion), MOUCHENIK (Yoram), MORO (Marie Rose), « Les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde Guerre mondiale : des traces du traumatisme repérables plus de soixante ans après », *La psychiatrie de l'enfant*, n° 2, 2008, p. 481-513.

GAMPEL (Yolanda), « L'après-coup de la transmission du traumatisme de la Shoah dans l'enfance », dans ABECASSIS (Janine), sous la dir. de, *L'enfant à l'épreuve de la famille*, Toulouse, Érès, 2004, p. 27-35.

HAZAN (Katy), « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 9, 2007, p. 181-212.

KOGAN (Ilany), *Le cri des enfants sans voix*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 2001, 240 p.

LEMÉE-GONCALVES (Carole), GALAY (Daniel), « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *Face à Face*, n° 5, 2003, p.1-17. [en ligne] disponible sur http://journals.openedition.org/faceaface/425 (consulté le 09/02/2023).

MOUCHENIK (Yoram), « De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah », *L'autre*, n° 1, 2004, p. 129-141.

MOUCHENIK (Yoram), *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, La pensée sauvage éditions, 2006, 173 p.

VEGH (Claudine), *Je ne lui ai pas dit au revoir : Des enfants de déportés parlent*, Paris, Gallimard, 1996 [1e éd. 1979], 224 p.

WEIL (Eva), « Le temps pour dire la Shoah », dans WARDI (Charlotte), WILGOWICZ (Wardi), sous la dir. de, *Vivre et Ecrire la mémoire de la Shoah : Littérature et psychanalyse*, (Colloque de Cerisy 1998), Paris, Editions du Nadir, 2002, 546 p.

ZAJDE (Nathalie), *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent ! La transmission du traumatisme chez les enfants des survivants juifs de l'extermination nazi*, Pensée sauvage, 1993, 288 p.

ZAJDE (Nathalie), *Enfant de survivants*, Odile Jacob, 2013, 224 p.

4. Mémoire et reconstruction

ALBERT (Ethel), ANDRIEU (Claire), *Se reconstruire après la Shoah : la sortie de guerre des femmes et des hommes juif.ve.s secouru.e.s par le Cojasor, 1945-1950*, Editions Le Manuscrit, Paris, 2018, 215 p.

ALMEIDA (José Domingues de), « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », *Carnets*, Deuxième série-10, 2017, 9 p. [en ligne] disponible sur https://journals.openedition.org/carnets/pdf/2209 (consulté le 28/02/23).

ALTOUNIAN (Janine), *L'intraduisible. Deuil, mémoire, transmission*, Paris, Dunod, 2005, 224 p.

BENSOUSSAN (Georges), HAZAN (Katy), KICHELEWSKI (Audrey), « " Et la terre ne trembla pas ". La Shoah dans les Livres du souvenir », *La revue d'histoire de la Shoah*, n° 200, 2014, 696 p.

« Des usages de la mémoire », *Le Monde Juif*, n° 149, 1993, 198 p.

ENGEL (Vincent), DEHOUX (Amaury), GRIMONPREZ (Bertrand), DEDIEU (Thomas), *Le désir de mémoire : contre l'instrumentalisation de la mémoire de la Shoah*, Paris, Editions Karthala, 2020, 224 p.

GENSBUGER (Sarah), LEFRANC (Sandrine), *A quoi servent les politiques de mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, 192 p.

HIRSCH (Marianne), « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 118, 2014, p. 205-206.

LALIEU (Olivier), « L'invention du « devoir de mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 83-94.

LEVI (Primo), *Le Devoir de mémoire*, Barcelone, Mille et une nuits, 2006, 96 p.

LUSTIGER (Jean-Marie), « La mémoire de la Shoah. Sa transmission aux jeunes générations juives et non juives », *Études*, n° 394, 2001, p. 208-220.

MANNARINO (Damien), « La mémoire déportée », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 12-42.

OUZAN (Françoise S.), MICHMAN (Dan), *De la mémoire de la Shoah dans le monde juif*, Paris, CNRS Éditions, 2008, 498 p.

PIRLOT (Barbara), « Après la catastrophe. Mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations*, n° 1, 2007, p. 21-41.

VIDAL-NAQUET (Pierre), *Les Juifs, la mémoire et le présent*, La Découverte, 1991, 202 p.

WIEVIORKA (Annette), MOUCHARD (Claude), *La Shoah, témoignages, savoirs, œuvres*, Vincennes, Presse Universitaire de Vincennes, 1999, 396 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'heure d'exactitude, Histoire, mémoire, témoignage*, Paris, Albin Michel, 2011, 256 p.

5. Témoignages et transmission

CABANEL (Patrick), *Les enfants de la Shoah, leurs enfants et les enfants de leurs enfants*, Compte rendu du troisième colloque de Lacaune (Tarn), 17 et 18 septembre 2005, dans *Diasporas. Histoire et sociétés*, n° 7, 2005, p. 173-180.

« Confessions d'enfants de déportés », *Le Parisien*, 2015. [en ligne] disponible sur https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/confessions-d-enfants-de-deportes-29-01-2015-4487385.php (consulté le 06/02/23).

FIJALKOW (Jacques), *Les enfant de la Shoah*, Paris, les Editions de Paris, 2006, 286 p.

FRISCHER (Dominique), *Les enfants du silence et de la reconstruction*, Paris, Grasset, Paris, 2008, 640 p.

GLIKSZTEJN (Ida), « I.8. Des enfants témoignent… *Le Monde juif*, n°3, 1946 », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2020, n° 211, p. 95-99.

GRINSPAN (Ida), BORLANT (Henri), *Traces de l'enfer*, Larousse, 2015, 256 p.

GROSSMAN (Adèle), *La mémoire dans la chair*, Editions Le Manuscrit, Paris, 2007, 430 p.

HARTMAN (Geoffrey), « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Le Monde Juif*, n° 150, 1994, p. 67-84.

LAUFER (Danièle), *Venir après : Nos parents étaient déportés*, Du Faubourg Editions, 2021, 334 p.

MARCOU, (Léa), « Cinquante ans après, des enfants cachés se racontent », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 2, 1998, p. 77-81.

OPPENHEIM-GLUCKMAN (Hélène), OPPENHEIM (Daniel), *Héritiers de l'exil et de la Shoah. Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*, Érès, 2006, 320 p.

OPPENHEIM-GLUCKMAN (Hélène), OPPENHEIM (Daniel), « Comment les petits-enfants de Juifs Polonais qui ont traversé l'Holocauste et l'immigration perçoivent leur histoire familiale et leur identité », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 22, 2011, p. 1-8.

PINEAU (Anne-Laure), « Leurs grands-parents ont vécu la Shoah : " On porte quelque chose qui n'est pas à nous " », *Néon*, 2016. [en ligne] disponible sur https://www.neonmag.fr/leurs-grands-parents-ont-vecu-la-shoah-on-porte-quelque-chose-qui-nest-pas-a-nous-504890.html (consulté le 08/02/23).

RÉJAK (Sebastian), « Un trauma de l'identité juive : transmission et intériorisation du vécu de la Shoah dans des familles juives polonaises et américaines », *Face à face*, n° 5, 2003. [en ligne] disponible sur https://journals.openedition.org/faceaface/428 (consulté le 20/03/23).

ROSENBERG (Anna), *Chana à la reconquête de la vie*, L'harmattan, 2021, 250 p.

« Témoigner et transmettre », *Le Monde Juif*, n° 150, 1994, 210 p.

TÉTU (Jean-François), « Nathalie Heinich, *Sortir des camps, sortir du silence : de l'indicible à l'imprescriptible*, Bruxelles, les Impressions nouvelles, 2011, 221 p. », *Questions de communication*, 2012, n° 22, p. 335-357.

VEINSTEIN (Léa), PEREGO (Simon), FREDJ (Jacques), NAGISCARDE (Sophie), *La voix des témoins, Histoire du témoignage de la Shoah*, Mémorial de la Shoah, 2020, 198 p.

VINCENOT (Alain), *Je veux revoir maman*, Editions Des Syrtes, 2005, 272 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Paris, Hachette, 2013, 192 p.

6. Archives : recherche des origines et quête identitaire

ABSENSUR-HAZAN (Laurence), *Retrouver un ancêtre juif*, Paris, Archives et culture, 2019, 127 p.

ARTIÈRES (Philippe), KALIFA (Dominique), « Présentation. L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Société & représentation*, n° 13, 2002, p. 7-15.

BRIGNON (Alexandre), *Les archives, un outil mémoriel : les usages des archives de l'incorporation de force (1990-2016)*, Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de GRAILLES (Bénédicte), 2017, 141 p.

DUFOUR (Christine), KLEIN (Anne), MAS (Sabine), « Émouvantes, les archives ? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 75-90.

FONTANAUD (Sandra) « La généalogie, ou la quête identitaire », dans O. Lazzarotti (éd.), *L'identité entre ineffable et effroyable*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 157-162.

GOLDMAN (Dan), SCHALL (George), *Recherche famille, désespérément*, Humanoïdes Associés, 2021, 160 p.

GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie), SARRAZIN (Véronique), sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques XIXe-XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 236 p.

JABLONKA (Ivan), *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Points, 2013, 448 p.

KLEIN (Anne), LEMAY (Yvon), « Matérialité des archives et transmission de l'histoire », *La Gazette des Archives*, n° 229, 2013, p. 237-245.

KRAKOVITCH (Odile), « Les archives d'après les Lieux de Mémoire : passage obligé de l'histoire à la Mémoire », *La Gazette des Archives*, n° 164, 1994, p. 5-23.

LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, n° 1, 2012 p. 5-16.

MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 254 p.

MILEWSKI (Françoise), *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, Paris, La Découverte, 2009, 320 p.

PICKETTY (Caroline), *« Je cherche les traces de ma mère » - Chroniques des archives*, Autrement, 2006, 128 p.

PIGNÉ (Claire), « Les ressorts symboliques de l'archive », *La Gazette des archives*, n° 192, 2001, p 241-248.

VAUTIER (Marine), *Les archives personnelles, valeur, mémoire, émotions. Les archives d'une famille déracinée*, Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de GRAILLES (Bénédicte), 2012-2013, 72 p.

ÉTAT DES SOURCES

Corpus

1. Roman

BEREST (Anne), *La carte postale*, Paris, Grasset, 2021, 512 p.

NOHANT (Gaëlle), *Le bureau d'éclaircissement des destins*, Paris, Grasset, 2023, 416 p.

2. Récit autobiographique

KLUKOWSKI (Génia), *L'Ultime Besoin d'un récit,* Paris, Editions Le Manuscrit, 2022, 216 p.

MILEWSKA (Irena), *[En]quête de famille*, Paris, Editions Le Manuscrit, 2020, 255 p.

REZNIK-ELGRABLY (Jacqueline), *Réveil tardif d'une enfant cachée,* Paris, Editions Le Manuscrit, 2020, 239 p.

WIEVIORKA (Annette), *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, Paris, Seuil, 2022, 384 p.

3. Mémoire d'étude

WENGLENSKI (Virginie), *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, Québec, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, sous la dir. de LEMAY (Yvon), 2020, 167 p.

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH ET LE PROCESSUS D'ENQUÊTE : LA PLACE DES ARCHIVES DANS LA (RE)CONSTRUCTION DE SOI

Les descendants des victimes juives de la Shoah cherchent à connaître l'histoire familiale et retrouver les traces de leurs proches. Ainsi, nous allons nous intéresser à la manière dont la quête identitaire donne du sens à la (re)construction de soi et à la place des archives dans le processus d'enquête.

Notre étude s'appuiera sur un corpus composé de sept ouvrages édités entre 2020 et 2023, de typologies différentes : romans, récits autobiographiques, mémoire de fin d'étude. C'est à partir de ces ouvrages que nous pourrons apporter des réponses à notre postulat de départ : les descendants des victimes juives de la Shoah parviennent-ils à se (re)construire par le processus d'enquête et les archives, support essentiel à la recherche des origines et des ancêtres ?

Les descendants, plus particulièrement la deuxième génération, sont exposés au phénomène de « post-mémoire » par réception d'un héritage traumatique, par leurs aînés, des expériences qu'ils n'ont pas vécu en tant que telles. Ils ressentent alors le besoin de réaliser des recherches pour comprendre les événements vécus par leurs parents ou grands-parents et débutent une quête dont nous analyserons son processus. Ils entretiennent une relation particulière avec les archives familiales et personnelles, privées ou publiques. Les descendants entreprennent ainsi un long chemin personnel entre (re)construction de soi, de leur mémoire et des liens familiaux.

Nous allons donc nous intéresser au processus d'enquête par le biais des archives et à ses bienfaits sur l'individu. On pourra s'interroger sur le concept de « post-mémoire », sur les motivations des recherches des descendants, sur la place des archives familiales, sur le déroulement de l'enquête et sur les conséquences que cela peut avoir sur l'individu entre impact émotionnel et identitaire.

1. Présentation de la méthodologie

Afin de mieux comprendre l'angle d'étude choisie, nous allons revenir sur la démarche et l'objectif de ce mémoire. Puis, nous présenterons le corpus et les sources utilisées qui nous auront aidé à apporter des réponses aux problématiques de départ et à en tirer des conclusions.

1.1. Démarche et objectif du mémoire

Tout d'abord, rappelons que ce mémoire s'intéresse à la relation qu'entretiennent les générations postérieures aux victimes juives de la Shoah, deuxième et troisième générations, avec les archives et à ses effets. L'objectif est de démontrer que la (re)construction des descendants par le moyen de la recherche des traces familiales est possible. Il s'agit également de rendre compte de l'influence des archives dans ce processus identitaire et les émotions qu'elles suscitent. Enfin, il s'agit d'observer les conséquences que cela peut avoir dans la vie des individus et ses bienfaits.

La démarche choisie a été de s'appuyer sur des ouvrages et des travaux afin d'apporter un angle nouveau d'étude sur le processus d'enquête des descendants et à ses impacts dans la (re)construction de l'individu. L'étude de cas repose plus précisément sur un corpus d'ouvrages sur la quête familiale et identitaire des descendants. À partir de ce corpus, un tableau[116] a été créé afin d'identifier les types d'archives évoqués, le déroulement de l'enquête, les lieux et l'accessibilité des archives, les émotions et réactions qu'elles suscitent, les adjectifs employés pour les qualifier etc. Il s'agit d'analyser les sources évoquées dans le corpus afin d'apporter des réponses à nos questionnements et comprendre le processus d'enquête.

Après avoir vu la démarche et l'objectif de ce mémoire, nous allons présenter le corpus d'ouvrage choisi pour la réalisation de l'étude de cas.

---

[116] Fait référence à la grille d'analyse du corpus à voir en annexes, p.85-119.

1.2. Corpus et sources utilisées

Le corpus sélectionné comprend sept ouvrages édités entre 2020-2023. Le choix de ces livres s'est posé. Il s'agit d'assurer une continuité chronologique mais aussi d'apporter un angle de vue nouveau sur notre étude à travers des ouvrages récents. Les typologies sont différentes mais ces écrits concernent tous la recherche des traces familiales et de son identité par le biais des archives.

Tout d'abord, nous avons deux romans avec *La carte postale* d'Anne Berest en 2021 et *Le bureau d'éclaircissement des destins* de Gaëlle Nohant en 2023. Le récit mêle fiction et faits réels.

Anne Berest est une romancière et scénariste française. Son roman, *La carte postale*, reçoit différents prix dont le Prix Renaudot des Lycéens 2021, le Prix des étudiants de Sciences PO, le Prix Goncourt américain. Le récit reconstitue l'histoire de sa famille et de ses ancêtres. Tout part d'une carte postale arrivée dans la boîte aux lettres de sa mère, Lélia, le 6 janvier 2003 mentionnant uniquement les prénoms de ces grands-parents maternels, de sa tante et de son oncle, tous morts en déportation à Auschwitz en 1942 : Ephraïm, Emma, Noémie et Jacques. Anne Berest, vingt ans plus tard, décide de retrouver la personne qui a envoyé la carte postale. Après une enquête, elle finit par retracer les destins de sa famille. La carte postale est au cœur du roman car elle est évoquée tout le long du récit. Pour réaliser son enquête, Anne Berest s'appuie sur les archives, les recherches et les écrits de sa mère. Ce roman entre récit et quête familiale, met en lumière des épisodes de la vie des membres de sa famille et le processus d'enquête.

Gaëlle Nohant a écrit un roman, *Le bureau d'éclaircissement des destins*, en mémoire à tous les disparus. Son ouvrage s'appuie sur une importante documentation historique. Toutefois, Gaëlle Nohant n'est pas une descendante des victimes de la Shoah mais a toujours porté un grand intérêt à cette période de l'histoire : « À douze ans, la Seconde Guerre mondiale et la déportation ont fait effraction dans ma vie à travers des livres et des films, et ne m'ont plus quittée. Depuis, ces sujets m'accompagnent en permanence, et je peux dire que ce roman est né d'une forme de nécessité intérieure[117] ». Son roman porte sur le personnage

[117] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins*, Paris, Grasset, 2023, p. 409.

d'Irène travaillant à l'International Tracing Service (ITS), le plus grand centre de documentation sur les persécutions nazies, abritant les archives d'Arolsen. En 2006, Irène se voit confier une mission, celle de restituer les milliers d'objets que le centre possède depuis la libération des camps. Elle doit retrouver la trace de leurs propriétaires déportés ainsi que celle des descendants pour la réception des objets à Arolsen. En parallèle, le roman aborde l'histoire du centre des archives d'Arolsen. Gaëlle Nohant réalise ainsi une œuvre de fiction s'inspirant de faits réels : « Les enquêtes et les personnages de ce roman sont fictifs. Tout en évoquant une véritable histoire du centre d'archives d'Arolsen, j'ai pris certaines libertés nécessaires à mon intrigue et à la trame romanesque[118] ».

De plus, le corpus comprend quatre récits personnels, autobiographiques : *[En]quête de famille* d'Irena Milewska et *Réveil tardif d'une enfant cachée* de Jacqueline Reznik-Elgrably en 2020, *L'Ultime Besoin d'un récit* de Génia Klulowski et *Tombeaux. Autobiographie de ma famille* d'Annette Wieviorka en 2022. Les autrices, narratrices et protagonistes de leur récit, mènent également une enquête sur leur histoire familiale tout en s'appuyant sur des sources d'archives.

L'ouvrage d'Irena Milewska, *[En]quête de famille*, se présente comme un recueil à la mémoire de ses parents. En tant qu'orpheline de père et de mère, elle décide de partir sur les traces de ses parents qu'elle n'a pas connus à travers une « quête identitaire et familiale[119] ». Irena Milewska, née en Pologne en 1938, est placée dans plusieurs orphelinats durant sa jeunesse dès l'année 1939. Elle fait des études d'infirmière à Wroclaw à partir de 1957 puis s'oriente vers la psychosociologie. Elle va finir par travailler à Paris auprès de la Croix-Rouge comme psychosociologue en 1980. On peut souligner son engagement auprès de l'Association des enfants cachés de 1991 à 1994 où elle anime un groupe de parole. En 2002, elle reçoit des photocopies de documents concernant la mort de son père pendant la guerre par les archives de la Haute-Garonne[120]. Elle se lance ainsi sur les traces de ses parents.

Jacqueline Reznik-Elgrably est née en 1941 à Paris. Quelques mois après sa naissance, son père est transféré au camp de Drancy puis déporté à Auschwitz en mars 1942 où il y décède quelques mois plus tard. Jacqueline, enfant cachée, a été envoyée à la campagne afin

---

[118] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins*, op. cit, p. 409.

[119] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, Paris, Le Manuscrit, 2020, p. 19.

[120] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 9-16.

d'échapper aux rafles en 1943. À son retour à Paris, elle se fait suivre par un centre de soins de l'œuvre de secours aux enfants (OSE) et par l'œuvre de protection de l'enfance juive (OPEJ). En 2006, sa mère décède à la maison de retraite[121]. Elle commence alors « […] un travail de mémoire et [d'] hommage familial »[122] en s'appuyant notamment sur les archives familiales conservées par sa mère. Ses recherches aboutissent à l'écriture d'un « livre de Mémoire »[123] : *Réveil tardif d'une enfant cachée*.

Quant à Génia Klulowski, née en Suisse en 1943, elle n'a pas connu son père, déporté peu après sa naissance. Elle est placée dans une maison d'enfants gérée par l'OSE à Bellevue dès l'âge de trois ans. Elle y rencontre sa sœur Rachel qu'elle ne connaissait pas jusque-là. Les deux sœurs et leur frère Harry seront placés dans différentes maisons d'enfants de l'OSE. En 1949, sa mère Dina, part en en Israël. Génia le vit comme un abandon. En 1960, Génia habite à Paris. Entre 1965-1966, elle prend des cours de chant et de théâtre et finit par être embauchée dans une troupe de théâtre professionnelle. Puis, elle s'inscrit à des cours de dessin et de peinture entre 1998-1999. On peut également souligner ses engagements et son militantisme au sein de plusieurs associations comme *Amnesty International*, *Alternat*, *Attac*, *Ras l'front*, *Nevé Shalom-Wahat* signifiant en arabe « oasis de la paix ». Elle apprend des décès successifs dans sa famille : sa mère en 1998, son frère en 2006 et sa sœur en 2015[124]. C'est à ce moment-là, qu'elle décide de commencer sa quête : « Génia a fait un réel travail d'investigation et d'introspection : partir sur les traces de ses parents, pour résoudre les trous de la toile familiale »[125]. Elle consacre ainsi son temps à la reconstitution de ces souvenirs. Elle souhaite connaître son histoire en tant qu'orpheline de père et en tant qu'enfant qui a été élevé séparément du reste de la fratrie. Elle cherche également à comprendre les raisons du départ de sa mère. Ce récit autobiographique retrace ainsi les parcours de sa vie par l'illustration de nombreuses photographies. Enfin, Génia reçoit la médaille de citoyen d'honneur de la ville de l'Ille-sur-Têt par le maire lors de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes nazis racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France en 2022.

---

[121] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, Paris, Le Manuscrit, 2020, p. 9-19.

[122] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 210.

[123] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 23.

[124] Génia Klulowski, *L'Ultime Besoin d'un récit*, Paris, Le Manuscrit, 2022, p. 27-38.

[125] Génia Klulowski, *L'Ultime Besoin d'un récit*, Paris, Le Manuscrit, 2022, p. 26.

Enfin, Annette Wieviorka est une historienne et ancienne directrice de recherche honoraire au Centre national de la Recherche Scientifique (CNRS). Elle est une spécialiste de l'histoire de la Shoah. Ce récit personnel, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, relate le vécu des membres de sa famille disparue. Elle s'appuie sur les archives, la généalogie, les souvenirs directs ou indirects afin de recueillir leurs destins : « Au cœur de ce livre, les témoignages[126] ». En effet, elle a pu s'appuyer sur certains enregistrements évoquant les récits de vie des membres de sa famille du temps de leur vivant. Elle présente son livre comme suit : « Ce serait mon dernier livre. Un écrit testamentaire. Mes tombeaux et mon tombeau[127] ».

Enfin, nous nous appuyons sur un mémoire de fin d'étude de Virginie Wenglenski : *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie* sous la direction de Yvon Lemay datant de 2020. Virginie Wenglenski décide d'effectuer des recherches dans les archives à la suite de la découverte du décès de ses arrière-grands-parents morts en 1943 à Auschwitz. Ici, nous avons un exemple de la quatrième génération des descendants des survivants de la Shoah. Elle s'interroge sur l'importance des archives en généalogie juive, à leurs conséquences également sur l'individu et à la recherche de parenté et de filiation. Elle présente l'objectif de son mémoire comme suit : « explorer les conséquences et les influences des archives liées à des événements traumatiques sur les descendants de familles juives dont les membres ont vécu et/ ou survécu à des évènements traumatiques[128] ». Elle va donc sur les traces de ses ascendants afin de mieux appréhender ses origines.

La présentation du corpus faite, nous allons pouvoir l'exploiter dans notre étude afin d'en tirer des réponses à nos questionnements. Ces ouvrages ont été précieux dans la réalisation de ce mémoire.

Nous allons nous intéresser désormais à l'origine du processus d'enquête et aux facteurs qui peuvent amener les descendants à effectuer des recherches.

---

[126] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, Paris, Seuil, 2022, p. 370.

[127] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 348.

[128] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 29.

2. Les générations postérieures face au phénomène de « post-mémoire[129] »

« À la mémoire de mon papa, que je n'ai pas connu,
Et de ma maman.
À la mémoire de tous mes chers disparus […][130] »

Jacqueline Reznik-Elgrably

Les descendants sont confrontés à ce phénomène de « post-mémoire », suscitant chez eux un intérêt croissant pour connaître leur famille et leurs ancêtres. C'est par la consultation d'archives notamment familiales qu'ils peuvent mener à bien leurs recherches dans un premier temps. Il est essentiel dans la (re)construction de soi de faire face à son passé et à ses souvenirs.

2.1. Le concept de « post-mémoire[131] »

Les descendants, n'ayant pas vécu directement les événements de la Shoah, font face à la « post-mémoire ». Ce concept apparait dans un article consacré à *Maus* de Art Spiegelman par Marianne Hirsh en 1990[132]. Cette dernière est une écrivaine et une ancienne professeure de littérature comparée à l'Université Columbia.

Selon Marianne Hirsch, ce concept renvoie aux rapports que les descendants entretiennent avec des événements traumatisants, ici la Shoah, qu'ils n'ont pas vécu directement. Cette idée est évoquée également par Régine Robin dans *La Mémoire saturée* en 2003 expliquant la « post-mémoire » comme la « transmission de traumatismes de la guerre ou du génocide par ceux qui n'ont pas connu la guerre ou qui étaient trop jeunes pour

---

[129] Marianne Hirsch, « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 118, 2014, p. 205-206.

[130] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 21.

[131] Marianne Hirsch, « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, op. cit., p. 205-206.

[132] Marianne Hirsch, « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, op. cit., p. 205-206.

comprendre la gravité des événements[133] ». En effet, les descendants reçoivent un héritage mémoriel comprenant les traumatismes vécus par leurs ascendants. Les traces en sont encore perceptibles chez les générations postérieures et plus particulièrement parmi les enfants de déportés qui ont la « mémoire d'un passé qui n'a pas été vécu, mais qui agit de manière souvent traumatique[134] ».

Marianne Rubinstein, écrivaine, tente également d'expliquer ce concept de « post-mémoire » par :

> « […] la relation que la "génération d'après" entretient avec le traumatisme personnel, collectif et culturel subi par ceux qui l'ont précédé […] Mais ces expériences lui ont été transmises si profondément et avec tant d'émotion qu'elles semblent constituer une mémoire en tant que telle[135] ».

Les générations postérieures ont grandi à travers la transmission de récits des événements, de souvenirs, d'expériences de leurs parents, d'images précédant leur naissance et par conséquent leur conscience[136]. Les descendants n'ont pas vécu l'expérience concentrationnaire en tant que telle mais en ont subi les répercussions. Les événements passés ont donc des effets dans le présent. De cette manière, « la postmémoire nomme à la fois une structure de transmission trans et intergénérationelle[137] » selon Evelyne Ledoux-Beaugrand. Enfin, Stéphanie Bellemare-Page explique que :

---

[133] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 2.

[134] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 25.

[135] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 2.

[136] Marianne Hirsch, « Postmémoire », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, op. cit., p. 205-206.

[137] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 6.

> « […] le concept de post-mémoire évoque plus particulièrement la démarche créatrice des enfants de victimes de la Shoah qui, par l'entremise de l'art ou de l'écriture, parviennent aujourd'hui à exprimer, à leur manière, leur souvenir des récits que leur ont fait leurs parents[138] ».

Les descendants s'orientent vers l'écriture de leur histoire familiale en se remémorant des événements qui ont été vécus par leurs ascendants. La « post-mémoire » est donc à l'origine de leurs recherches et du processus d'enquête.

C'est par ce concept de « post-mémoire », la transmission d'expériences non vécues directement par les descendants, que ces derniers vont ressentir la nécessité de partir sur les traces du passé et de reconstituer des souvenirs qu'ils se sont appropriés.

2.2. Un besoin ultime d'effectuer des recherches

Les générations postérieures, à l'âge adulte, ressentent un besoin incessant d'effectuer des recherches sur leurs aïeuls et les motivations en sont diverses. Un événement dans leur vie peut déclencher leurs recherches.

Différents facteurs peuvent conduire les descendants à entreprendre des recherches à un moment particulier de leur vie. On peut ainsi l'observer à travers les ouvrages de notre corpus. Cela peut être à la suite de la perte de proches. C'est le cas de Génia Klulowski qui débute son enquête en 2015 après les décès de sa mère, de son frère puis de sa sœur. Elle se sent de nouveau orpheline. Face à ce sentiment d'abandon qui se répète, elle retourne sur les traces de sa famille qu'elle a peu connue. Annette Wieviorka se lance également dans des recherches sur sa famille après le décès de sa tante, Berthe, sans descendance. De plus, la découverte d'un document d'archives peut alors raviver les souvenirs et susciter l'intérêt de connaître l'histoire familiale et ses racines. Virginie Wenglenski nous confie que « l'obtention d'archives attestant le meurtre de mes arrière-grands-parents a été le déclencheur de

---

[138] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 2.

recherches frénétiques sur mes ancêtres[139] ». De même, Anne Berest découvre une carte postale adressée à sa grand-mère Myriam et réceptionnée dans la boite aux lettres de sa mère Lélia en 2003. Il s'agit d'une carte postale de l'opéra Garnier mentionnant quatre noms dont ceux de ses grands-parents maternels, son oncle et sa tante déportés à Auschwitz[140]. Anne Berest souhaite alors connaître le vécu de ses ancêtres ainsi que l'expéditeur de la carte postale. Enfin, Irena Milewska reçoit des photocopies de documents concernant la mort de son père durant la guerre par les archives de Haute-Garonne en 2002. Débute alors son enquête sur son père et sa mère.

De plus, Virginie Wenglenski s'intéresse aux types de personnes qui cherchent à connaître leur histoire familiale. En majorité, le profil établi en est le suivant : des femmes entre soixante et soixante-dix ans voire plus et qui sont à la retraite. Il s'agit pour elles d'avoir une meilleure compréhension du passé et assurer par la suite la transmission à leurs enfants et petits-enfants. Nous avons aussi la deuxième génération qui a grandi dans l'ignorance des faits et qui souhaite alors obtenir des informations sur leur famille[141]. En effet, la troisième voire la quatrième génération aura moins la nécessité d'effectuer ce travail de recherche car la transmission aura été assurée en principe par la deuxième génération. Cependant, ce n'est pas toujours le cas et il est tout à fait possible poux eux d'enquêter puisque nous avons l'exemple d'Anne Berest, troisième génération, ou encore Virginie Wenglenski, quatrième génération.

On constate enfin que les descendants ont des motivations communes à restituer leur passé. Il s'agit d'abord pour eux de connaître leur histoire car « les enfants de survivants qui ont souvent peu d'informations sur le passé sont "dans une recherche perpétuelle et jamais assouvie de sens à donner à la Shoah"[142] ». Les descendants mènent ces recherches par « devoir de mémoire ». Ils rendent ainsi hommage à leur famille décimée par la guerre. Ces

---

[139] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 28.

[140] Anne Berest, *La carte postale*, Paris, Grasset, 2021, p. 8-10.

[141] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 67.

[142] Claudine Veuillet-Combier, Muriel Katz-Gilbert, « De la mémoire trouée à la parentalité empêchée : clinique de la transmission psychique après un génocide », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 68, 2017, p. 203, cité par Virginie Wenglenski dans *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 25.

recherches sont motivées également pour faire face à l'oubli. C'est le cas d'Henri dans l'étude de Yoram Mouchenik qui effectue « […] une recherche frénétique de documents, de contacts pour étayer sa vie d'enfant et sortir de l'amnésie […][143] ». Il s'agit ensuite d'assurer la transmission.

De cette manière, ce besoin crucial de faire des recherches conduit les descendants à consulter les archives familiales afin de se projeter dans le passé et se remémorer des événements vécus par leurs ancêtres.

2.3. La place des archives familiales

Les victimes juives de la Shoah ont laissé des traces à leurs descendants, des archives personnelles qui ont été conservées au sein du foyer. C'est bien plus tard que les générations suivantes commencent par rassembler et consulter les archives familiales afin de mener leur enquête. La place de ces archives est importante dans cette démarche post-mémorielle[144] : « Les photographies personnelles ou familiales, souvent minuscules à l'origine, prennent une force d'évocation insoupçonnée une fois agrandies[145] ».

Les archives privées et familiales sont de véritables « trésors archivistiques[146] » pour les descendants car elles regorgent de renseignements sur les événements passés et sur le vécu de leurs proches. Ces archives familiales, qui ont pu être constituées et conservées par les survivants, sont transmises de génération en génération. Selon Monjaret, « archiver, c'est se

---

[143] Yoram Mouchenik, « De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah », op. cit., p. 134.

[144] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 6.

[145] Etienne, Plamondon Émond, Matshinanu - Nomades opère une mise en contact avec les routards du Nord, *Le Devoir*, 12 et 13 juin 2010 : G4, cité par Yvon Lemay, Anne Klein, dans « *Archives et émotions* », *Documentation et bibliothèques*, n° 1, 2012, p.10.

[146] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 30.

constituer un "égo-musée", une trace identitaire palpable et maniable[147] ». En effet, les archives relatent l'histoire de soi d'où l'intérêt de les consulter pour connaître l'histoire familiale. José Domingues de Almeida parle d'un éveil « […] des processus de transfert et de projection dans le passé familial et ses acteurs[148] » par la consultation de ces archives.

Les archives familiales regroupent souvent des photographies, des correspondances, des journaux intimes mais aussi des documents administratifs comme d'anciennes cartes d'identité ou des passeports, des arbres généalogiques, des documents de scolarité etc. Les descendants cherchent donc à les rassembler pour mener à bien leur enquête. La consultation de ces archives est aussi un moyen de réunir les membres de la famille encore vivants. Dans *La carte postale*, Anne Berest et sa mère enquêtent ensemble. Elles retrouvent les archives familiales conservées dans le bureau de sa mère comprenant des photographies et divers papiers dont un poème, des brouillons de sa grand-mère au moment du procès de Klaus Barbie, des textes, des lettres, des papiers administratifs, des pages de cahier d'écolier de sa grand-mère dans laquelle on retrouve ses confidences[149]. Anne Berest s'exprime au sujet de sa grand-mère :

> « Myriam n'a jamais rien raconté de son vivant. Je ne l'ai jamais entendue prononcer le prénom de ses parents ni de ses frères et sœur. Tout ce que je sais, je l'ai reconstitué grâce aux archives, en lisant des livres, et aussi parce que j'ai retrouvé des brouillons dans les affaires de ma mère après sa mort[150] ».

Anne Berest cherche ainsi à comprendre les silences de sa grand-mère. De plus, les archives sont sources de réminiscence et réactivent certains souvenirs des descendants. Dans l'ouvrage d'Irena Milewska, de nombreuses photographies familiales viennent illustrer le récit de sa jeunesse. Elle découvre ainsi des membres de sa famille. Nous avons aussi des lettres dont des

---

[147] Anne Monjaret, « Déménager ou les affres des papiers domestiques : Un lieu minimal de l'archive », *Sociétés & Représentations*, n° 19, 2005, p. 55 cité par Virginie Wenglenski dans *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 50.

[148] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 6.

[149] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 30-31,130-131, 198.

[150] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 198.

correspondances entre Irena et sa mère, des diplômes obtenus par Irena dont celui d'infirmière en 1955 à Wroclaw et celui de maîtrise en sciences de l'éducation datant du 1er octobre 1975 à Wroclaw[151]. Une place importante est accordée aux archives familiales dans le récit personnel de Jacqueline Reznik-Elgrably : « […] un jour les documents que ma maman avait précieusement conservés pendant plus de cinquante ans, dont certains m'étaient familiers depuis l'enfance, je les ai enfin sortis des tiroirs[152] ». Elle retrouve des archives concernant son père : « De lui me sont parvenus trois, quatre photos, un beau diplôme, des documents officiels polonais ou français quelques brouillons manuscrits[153] ». Elle retrouve notamment trois cahiers de son père durant l'année universitaire 1931-1932 lorsqu'il était en première année d'Institut de technologie (ITN)[154]. À l'intérieur, se trouvent des « croquis minutieux et bien présentés[155] » et une retranscription de ses premiers cours datés des 6 et 10 novembre 1931. Enfin, la correspondance de son père : « Ses lettres de Drancy ont été précieusement gardées par ma maman[156] ». En effet, ce dernier a envoyé quinze lettres à son épouse lors de son internement au camp de Drancy de 1941 à 1942. Jacqueline a donc commencé à rassembler ses souvenirs. Un travail de grande ampleur a été entrepris avec l'aide de Geneviève Pichon pour classer les archives familiales, les scanner afin de les intégrer dans le récit. Elle retrouve également de nombreuses photographies et portraits des membres de sa famille, des cartes postales, des lettres. Elle découvre également l'origine de sa famille par une monographie familiale, *History of the Chechanover Family*, écrite par son petit-cousin Daniel en 2004. A l'intérieur se trouve un arbre généalogique lui permettant de prendre connaissance des noms de ses ascendants ainsi que leurs fonctions dans la communauté juive[157]. L'ouvrage de Génia Klulowski, *L'ultime Besoin d'un récit,* s'appuie également en grande majorité sur les archives familiales dont des photographies. Elle retrouve aussi des lettres dont nombreuses proviennent de sa mère et un poème de sa sœur datant de 1988, découvrant ainsi son talent : « A ma grande surprise, j'ai découvert le talent de ma sœur, car

---

151 Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., 54-57, 71.

152 Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 25.

153 Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 25.

154 Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 75-80.

155 Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 75.

156 Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 25.

157 Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 39-45.

j'ignorais totalement qu'elle écrivait des poèmes[158] ». Enfin, Annette Wieviorka lors du confinement décide de regrouper ses archives familiales : « Le lundi 16 mars, nous étions confinés. J'étais recluse dans mon appartement de la rue du Faubourg-Poissonnière. Ce temps de solitude et d'enfermement fut pour beaucoup consacré au rangement, notamment des photos de famille. […] mise en ordre et en place de mon ascendance[159] ». Elle s'appuie sur les écrits de sa famille. Sa mère et son oncle ont écrit leurs mémoires. De même qu'elle mentionne : « Je vais puiser dans les écrits de Wolf les indices qui me permettent de reconstruire l'histoire de ma famille et celle du monde dans lequel elle a vécu[160] ».

De cette manière, les descendants entretiennent une relation particulière avec les archives familiales qui sont les seules traces de leurs proches qu'ils ont en leur possession. Ces archives permettent la réminiscence des souvenirs et des êtres disparus. Toutefois, les générations postérieures sont amenées à consulter des archives publiques et à suivre diverses pistes afin de restituer le vécu des membres de leur famille.

La démarche post-mémorielle conduit ainsi les générations postérieures à entreprendre des recherches afin de reconstituer l'histoire familiale, les liens familiaux et redéfinir leur identité. Le processus d'enquête commence alors par le rassemblement des archives familiales qui sont précieuses à l'évocation des souvenirs et conduisent à de nouvelles pistes de recherches. Nous allons voir que ce processus d'enquête est long, éprouvant et peut connaître différentes embûches. Cependant, les descendants, d'une grande persévérance, parviennent à restituer les destins individuels des victimes de la Shoah.

---

[158] Génia Klulowski, *L'Ultime Besoin d'un récit*, op. cit., p. 97.

[159] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 21-22.

[160] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p.32.

3. Le processus d'enquête et ses effets sur l'individu

Après la consultation des archives familiales, les descendants sont amenés à se questionner, à suivre de nouvelles pistes et à s'orienter vers diverses institutions conservant les archives de la Shoah afin de retrouver les traces de leur famille. On pourra observer que ces archives qu'elles soient privées ou publiques sont sources d'émotions. Enfin, nous verrons la finalité du processus d'enquête par l'écriture des livres de mémoire et ses bienfaits que cela peut engendrer sur l'individu.

3.1. Connaître son histoire familiale et ses origines : la recherche de son identité

Dans le processus de quête identitaire, les descendants se confrontent à un long travail de recherches et de réflexions. Après le regroupement et la consultation des archives familiales, les descendants cherchent à découvrir d'autres documents concernant leur famille. Ils se dirigent vers les archives et diverses institutions, procèdent à l'interrogation de témoins etc. L'investigation a pour objectif d'aboutir à la connaissance de ses racines et de sa propre identité. Certains descendants, apprenant tardivement leur origine juive, ignoraient jusqu'ici leur véritable identité.

Les descendants se tournent vers les archives publiques : archives nationales, départementales, communales. Anne Berest en explique la raison : « seul le recoupement permanent et minutieux des documents, avec l'aide d'archivistes, m'a permis d'établir des faits et des dates[161] ». Dans le processus d'avancement de leur enquête, les descendants cherchent à recroiser les informations obtenues dans les sources d'archives. Chaque document découvert, les conduit sur une nouvelle piste. Anne Berest consulte aux archives départementales de l'Eure, les archives de la préfecture. Elle explique qu'à l'époque, les préfectures ont procédé à un recensement des biens des familles juives sur le territoire afin que l'État confisque ce qui pouvait l'intéresser[162]. L'État avait détruit des dossiers

[161] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 31.

[162] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 122.

compromettant les administrations mais trois départements n'ont pas obéi dont l'Eure. Elle retrouve alors une lettre de son grand-père adressée au préfet[163]. Aux archives d'État au Pré-Saint-Gervais, elle consulte les archives de la préfecture de police de Paris. Elle souhaite connaître les causes du décès de son père et recherche un lien de parenté avec ce dernier. Elle découvre alors le compte rendu du médecin légiste[164]. Irena Milewska débute ces recherches à la suite de la réception de photocopies relatives au décès de son père pendant la guerre par les archives départementales de Haute-Garonne en 2002. Elle prend également connaissance aux archives départementales de Haute-Garonne et aux Archives nationales, d'un dossier comportant des photocopies du livret de famille de ses parents, le passeport et le dossier d'internement de son père[165]. Elle retrouve également la trace de son père aux archives de Toulouse car ce dernier a été arrêté dans cette ville avant d'être transféré à Drancy puis déporté à Auschwitz. De même, Annette Wieviorka s'est rendu plusieurs fois aux Archives nationales sur les différents sites : Fontainebleau, Pierrefitte-sur-Seine, Paris. Elle retrouve des dossiers concernant la naturalisation de son père, l'aryanisation de l'atelier de son grand-père, Maurice Garçon, le procès de Wladimir Goldman comportant la procédure correctionnelle, le jugement et les registres d'écrou des prisons de la Santé et de la Petite Roquette[166]. Enfin, elle découvre des dossiers sur trois membres de sa famille dans le fonds dit « de Moscou ». Il s'agit d'archives saisies par les forces de l'occupation allemande à leur arrivée à Paris. Elles ont été transférées en Allemagne puis récupérées par les Soviétiques en 1945. Ces archives sont restituées à la France entre 1994 et 2001. Cela représente environ 650 000 dossiers de la Direction de la sûreté générale du ministère de l'Intérieur[167]. Aux archives fédérales de Bernes, elle consulte des dossiers des réfugiés qui « permettent de retracer à gros traits leur brève biographie[168] ». Ces dossiers comportent des fiches de renseignements qui ont été remplies par les réfugiés eux-mêmes, le procès-verbal de l'interrogatoire du réfugié, une sorte d'autobiographie et l'itinéraire qu'il a suivi.

---

[163] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 173.

[164] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 465.

[165] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 117-120.

[166] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 19-22.

[167] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 88.

[168] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 291.

De plus, les descendants, en quête d'identité, consultent bien souvent les actes d'état civil comme les actes de naissance, de mariage ou de décès des membres de leur famille ainsi que des documents généalogiques afin de retrouver leur affiliation. Selon Yoram Mouchenik, « Tout génocide attaque l'existence même de la filiation[169] » d'où la nécessité des générations postérieures d'effectuer une recherche documentaire désormais possible via les sites internet des archives. On constate une augmentation du nombre de consultations individuelles en raison de la numérisation des archives. Les descendants parviennent alors à retrouver et reconstruire leur identité, leur affiliation et lien avec la judéité :

> « […] planquée dans une région obscure de notre vie familiale, il y avait l'existence d'une identité cachée, d'une ascendance mystérieuse, d'une étrange lignée […] nous étions tous reliés les uns aux autres par notre humanité […] il y avait ce mot qui revenait comme un astre noir, comme une constellation bizarre, qui revêtait un halo de mystère. Juif[170] »

Les générations postérieures se déplacent ainsi dans les mairies pour consulter des actes d'état civil. Anne Berest trouve notamment un acte de mariage de ses grands-parents datant de 1941 à la mairie des Forges, lieu où ils habitaient[171]. Irena Milewska apprenant sur le tard que ses parents sont juifs, confie : « […] depuis quelques années, je me questionnais sur ma véritable identité[172] ». Elle se rend à la mairie et obtient la photocopie de l'acte de mariage de ses parents datant du 7 décembre 1937[173]. En 2006, elle obtient les originaux du livret de famille de ses parents et le passeport de son père attestant alors de sa véritable identité[174]. Certains vont jusqu'à retrouver des liens de parentés avec des membres de leur famille dont ils ignoraient l'existence. Caroline Piketty, dans son ouvrage *Je recherche les traces de ma mère*, évoque son expérience en tant qu'archiviste aux Archives nationales. Elle a également travaillé au sein de la mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France. Elle est amenée à

---

[169] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 168.

[170] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 241-242.

[171] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 325-327.

[172] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 55.

[173] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 91-92.

[174] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 9-16.

répondre aux demandes des usagers dont des descendants des survivants de la Shoah et par conséquent à effectuer des recherches, mener une enquête. C'est ainsi qu'elle explique qu'un homme « […] était trop heureux de […] savoir qu'il avait trois frères et sœur, dont l'un pouvait être encore en vie[175] ».

Enfin, par l'analyse du corpus, on constate que les descendants se tournent vers des institutions mémorielles comme le Yad Vashem à Jérusalem, l'Institut historique Juif de Varsovie, l'IST (archives d'Arolsen), le CDJC. Ces lieux conservent en effet la mémoire des victimes de la Shoah. Irena Milewska au Yad Vashem retrouve notamment les descendants de la sœur de sa mère dont elle ignorait l'existence et apprend des informations sur sa mère dans les différents moments de sa vie[176]. Elle consulte également des feuilles de témoignage, une portant sur la déportation d'un de ses ancêtres, réalisée le 13 février 1998, et une autre sur la destinée de sa mère et grand-mère, déposée en 1994[177]. En 2011, elle retrouve deux lettres écrites par sa mère à la veille de sa disparition à l'Institut juif de Varsovie : « […] des messages poignants d'outre-tombe[178] ». La dernière lettre de sa mère est datée du 6 septembre 1942. Elle y trouve également des fiches établies après-guerre lui permettant de prendre connaissance des trajectoires des membres de sa famille et un rapport de son cousin sur le ghetto de Varsovie datant du 11 août 1945[179] ainsi qu'une traduction en français d'un document attestant de son sort pendant la Seconde Guerre mondiale, datant du 25 novembre 1999[180]. Enfin, elle découvre une carte et des tickets de rationnement du ghetto de Varsovie, sans date et à son nom, « Grasberg Erika », dans les archives de Ringelblum qui ont été transférées à l'Institut historique Juif[181]. Dans *Le bureau d'éclaircissement des destins*, Gaëlle Nohant s'intéresse à la quête identitaire et à l'histoire de l'ITS des archives d'Arolsen. Cette institution conserve des archives des camps, des documents des administrations allemandes,

---

[175] Caroline Piketty, *« Je cherche les traces de ma mère » - Chroniques des archives*, Autrement, 2006, p. 19.

[176] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 9-16.

[177] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 162, 183-185.

[178] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 217.

[179] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 155-157.

[180] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 195-197.

[181] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 198-199.

des hôpitaux, des prisons, des services de polices, des asiles, des cimetières etc[182]. Le centre a notamment procédé à la numérisation d'une grande partie de ses fonds. À l'intérieur de l'IST, se trouve ce que l'on appelle le fichier central correspondant à 17 millions de fiches individuelles[183]. De plus, Gaëlle Nohant mentionne que le centre comporte environ 3000 objets, décrits comme : « des cadrans de montre voilés dont les aiguilles se sont figées un matin de 1942 […] Elles indiquent l'heure où elles se sont arrêtées, comme un cœur cesse de battre[184] » ou « une monture de lunettes brisée[185] ». Le personnage fictif de Gaëlle Nohant, Irène, cherche à retrouver la trace des déportés propriétaires des objets du centre ainsi que les descendants pour leur restituer les biens. Elle cherche ainsi des renseignements dans le fichier des matricules où l'on y trouve notamment des fiches d'admission dans les camps[186]. Enfin, Annette Wieviorka a entrepris des recherches au CDJC. Elle consulte notamment des fiches concernant le camp de Drancy[187].

L'enquête peut également conduire les générations suivantes à consulter les archives conservées au sein des universités ou des écoles. Irena Milewska qui cherche à « […] mener une enquête sur les études de [s]es parents en Pologne[188] », se rend ainsi au service des archives de l'Université de Paris. Elle souhaite consulter d'anciens dossiers scolaires dont celui de sa mère qui était inscrite à l'Université de Lettres de la Sorbonne[189]. Elle trouve également au service des archives de l'École polytechnique un « *Indeks* » de 1931. Il s'agit du carnet d'étudiante de sa mère au département des Sciences politiques et sociales de 1924 à 1930. Elle obtient des renseignements sur les matières étudiées par sa mère, les noms de ses professeurs, les notes qu'elle a obtenues, des informations concernant sa vie et ses études[190]. C'est le cas aussi de Jacqueline Reznik-Elgrably qui se rend à l'Office académique « Lex » de Varsovie afin de poursuivre sa quête sur son père. Elle trouve un certificat d'inscription datant

[182] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins,* op. cit., p. 23.

[183] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins,* op. cit., p. 24-24.

[184] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins,* op. cit., p. 28.

[185] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins,* op. cit., p. 29.

[186] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins,* op. cit., p. 68.

[187] Annette Wieviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., 372-373.

[188] Irena Milewska, *[En]quête de famille,* op. cit., p. 173.

[189] Irena Milewska, *[En]quête de famille,* op. cit., p. 78.

[190] Irena Milewska, *[En]quête de famille,* op. cit., p. 173-179.

du 9 juin 1931 et une carte d'étudiant de l'Union nationale des étudiants de Pologne de 1931-1932. Elle apprend alors que son père a été admis en section préparatoire pour l'année scolaire 1931-1932 et qu'il cherchait à obtenir un passeport pour partir en France[191]. Concernant sa mère, elle trouve une carte d'étudiante et un livret universitaire du 15 mars 1939 au 15 mars 1940[192].

Enfin, les descendants dans le processus d'enquête font un véritable travail d'analyse des documents récoltés, s'appuient sur des témoignages oraux et retournent sur les lieux d'habitation de leurs ancêtres. Anne Berest dans sa quête pour retrouver l'expéditeur de la carte postale, procède à un travail d'observation de l'écriture, de l'encre, du timbre, de l'éditeur, du cachet provenant de la poste centrale du Louvre. Elle fait appel à une agence nommée Duluc pour identifier l'auteur de la carte postale anonyme[193]. Elle retourne également sur les lieux où habitaient ses grands-parents : un village appelé « Les Forges ». Elle essaye de retrouver leur maison et obtenir des informations supplémentaires sur sa grand-mère. Elle mène une quête sur sa famille, des amis puis elle s'étend aux voisins. Les descendants interrogent des témoins qui pourraient leur donner de nouvelles pistes ou des renseignements sur leur famille : « […] Les enfants de 1942 ont 80 ans aujourd'hui. Ils peuvent avoir des souvenirs[194] ». Cependant, ce long travail de recherches les conduit à surmonter certaines difficultés. Les générations suivantes sont souvent confrontées au silence des survivants de la Shoah, laissant ainsi peu de traces d'eux. C'est le cas notamment pour Anne Berest concernant sa grand-mère : « Je pense qu'elle s'est tue à cause d'une mauvaise conscience, d'être, elle, vivante […][195] ». Anne Berest nous fait part aussi d'incompréhensions ou un manque de fiabilité de certains documents. On peut remarquer des difficultés à récolter des renseignements auprès des témoins : « Ils savaient bien plus de choses qu'ils ne voulaient nous le dire[196] ». Les descendants ressentent alors une déception, une frustration voire un véritable bouleversement quand ils font face à des obstacles, qu'ils ne

---

[191] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 36-37.

[192] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 102.

[193] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 209-225.

[194] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 292.

[195] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 463.

[196] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 313.

parviennent pas à déchiffrer ou à traduire un document, lorsqu'ils obtiennent trop peu d'informations, qu'ils ont un refus d'accès aux sources ou extrêmement tardif. Irena Milewska indique : « Que de difficultés et de complications pour obtenir qu'une administration se défasse de tels originaux. L'attente devait durer deux ans ![197] ». Elle parle même d'avoir pris connaissance d'une lettre « […] si tardivement, cinquante ans plus tard […][198] ». De même, Anne Berest ne peut accéder à la maison de ses grands-parents dans le village des Forges en raison du refus des nouveaux propriétaires. Elle est ainsi traversée de divers sentiments : « J'étais émue de me retrouver devant les Rabinovith[199] » avant qu'« un grand sentiment de tristesse s'est abattu sur moi, si fort que je me suis mise à pleurer[200] ». Les recherches incessantes peuvent amener les descendant à ressentir une certaine lassitude et de l'épuisement. Bien qu'ils soient confrontés à des difficultés, les descendants se montrent déterminés et obstinés à résoudre leur enquête. Anne Berest s'exprime dans son ouvrage : « […] J'avais tellement soif de dates, de lieux, de mots et de noms[201] » ou encore « […] cette force qui me pousse à reconstituer le passé[202] ».

Le processus d'enquête identitaire conduit finalement les descendants à se positionner comme de « véritables archivistes-historiens[203] » voire généalogistes. En effet, ils procèdent à un véritable travail d'observation, d'analyse et de recoupement des sources alors recueillies. On peut l'observer notamment chez Virginie Wenglenski : « Des années durant, j'ai accumulé preuves, documentation, lectures, reproductions d'archives, connaissance des événements[204] ». Il s'agit d'un long travail de collecte d'informations sur leur famille par le biais des archives, d'institutions, de témoins. Cette quête se révèle alors éprouvante : « La

---

[197] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 117.

[198] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 167.

[199] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 302.

[200] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 304.

[201] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 471.

[202] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 404.

[203] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 25.

[204] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 28-29.

démarche de recherche et l'accès aux archives signifient pour [eux] un bouleversement personnel considérable[205] ».

3.2. Les archives de la Shoah : une source d'émotion inévitable

La consultation d'archives, à caractère privé ou public, suscitent de nombreuses émotions chez les descendants. Bien que ces derniers consultent les archives plus tard dans leur vie, l'émotion reste toujours aussi vive. Certains ne parviendront jamais à les consulter : « Se plonger dans ces archives, relire les documents, revoir les photographies n'est pas une chose aisée où certains n'ont jamais voulu toucher aux archives après le décès du producteur[206] ».

On constate en effet que la découverte d'un document d'archives concernant la famille et les origines ravive les souvenirs et par conséquent, suscite des émotions diverses chez les descendants. Les archives sont sources de réminiscence et ont une capacité d'évocation forte. Virginie Wenglenski nous confie que :

> « L'émotion ressentie […] est toujours aussi vive lorsque je repense à ces documents et à l'instant de leur découverte : "les archives sont à même de nous émouvoir parce qu'elles ont la capacité d'évoquer, c'est-à-dire de rappeler les choses oubliées, de les rendre présentes à l'esprit"[207] ».

Les archives peuvent raviver des souvenirs douloureux d'événements traumatiques. Ce sont « des braises sur lesquelles il suffit de souffler pour les raviver[208] ». Par conséquent, certains

---

[205] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit, p. 82.

[206] Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 73.

[207] Yvon Lemay, Anne Klein, « Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le Records continuum », *Archivaria*, n° 77, 2014, p. 92, cité par Virginie Wenglenski dans *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit. p. 28.

[208] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 173-174.

descendants préfèrent se livrer au silence car « […] le passé, personne n'a envie de le revisiter[209] ».

Par l'analyse du corpus, on observe que les archives provoquent diverses émotions et réactions parmi les générations postérieures. Pour la plupart, ils prennent connaissance des documents des années plus tard, ce qui explique l'intensité de leurs sentiments. Jacqueline Reznik-Elgrably consulte notamment une lettre de sa grand-mère, soixante ans après : « Ce n'est bien des années plus tard que j'ai pris connaissance de son contenu. J'ai été bouleversée : lire après tant d'années une telle lettre de ma grand-mère que je n'ai pas connue…[210] ». Les émotions ressenties peuvent être un sentiment d'injustice, de la douleur, de la colère. Caroline Piketty dans, *Je recherche les traces de ma mère*, raconte qu'un homme est venu de Jérusalem pour consulter des archives concernant son père. Les archives nationales conservent des archives du Commissariat aux questions juives. Elles sont librement consultables et donc convoitées pour des raisons historiques, universitaires, personnelles ou familiales. Cet homme s'énerve lorsqu'on lui apprend que le dossier concernant son père est consulté par une tierce personne :

> « De quel droit quelqu'un s'intéresse-t-il à mon père avant moi ? […] je viens exprès de Jérusalem pour retrouver l'histoire de mon père […] Comment quelqu'un peut-il se plonger dans ses dossiers avant moi ?[211] »

Cette colère peut s'expliquer du fait que les archives peuvent être les seules traces que les descendants ont sur leur famille. L'attachement sentimental entraine une revendication d'accès et un sentiment d'appartenance pour ces archives « portant l'écriture de "leurs" morts[212] ». Les descendants ressentent également de la tristesse, de l'inquiétude, de l'anxiété, un malaise mais aussi de la surprise, de la joie, de l'admiration, un sentiment d'apaisement et une certaine satisfaction lorsqu'ils obtiennent les informations souhaitées. Irena Milewska nous fait part de son émotion lors de la consultation d'archives au sujet du décès de

---

[209] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 312.

[210] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 91.

[211] Caroline Piketty, « *Je cherche les traces de ma mère* » - *Chronique des archives*, op. cit., p. 42.

[212] Caroline Piketty. « *Je cherche les traces de ma mère* » - *Chronique des archives*, op. cit., p. 100.

son père : « Quelle nouvelle découverte ! Quel nouveau chagrin ! En même temps, quel soulagement de pouvoir connaître cette histoire tragique[213] ! ».

L'émotion est alors suscitée par l'histoire personnelle des individus. En découvrant des documents relatifs à leur famille, les descendants retrouvent leur identité, une reconnaissance officielle de leur affiliation et leur lien avec la judéité constituant ainsi un choc émotionnel fort. Nous avons l'exemple d'Irena Milewska :

> « Quand j'ai pris connaissance du contenu de ce document, j'ai été tellement troublée ! […] C'était la première fois que je me voyais associée à mes parents sous le nom d'Irène Grasberg ! […] C'était la première fois aussi que je voyais écrire noir sur blanc que j'étais née à Paris […][214] ».

Selon Pierre Nora, « nous avons fait de l'archive le dépositaire de notre identité. D'où sa charge affective et émotionnelle[215] ». La quête identitaire conduit les descendants à avoir un lien d'attachement particulier avec les archives.

Virginie Wenglenski, dans son étude, parvient à déterminer les critères et le type d'archives qui suscitent de l'émotion chez les individus. En majorité, on attribue une dimension émotive plus particulièrement aux documents textuels et iconographiques[216]. Les critères en sont les suivants. Il est tout d'abord question de l'archive originale et de son authenticité qui selon Caroline Legrand est d'une plus grande « profondeur historique[217] » qu'une reproduction. On distingue ainsi le document d'archives original du document numérique qui transmet moins d'émotions aux personnes :

---

[213] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 155.

[214] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 79.

[215] François Dosse, *Pierre Nora : homo historicus*, Paris, Perrin, 2011 p. 348, cité par Sandy Guibert dans *Les archives, support d'émotions ? Le point de vue des archivistes de l'ère du numérique*, 2013, p. 9.

[216] Christine Dufour, Anne Klein, Sabine Mas, « Émouvantes, les archives ? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 80.

[217] Caroline Legrand, « Internet et le gène : la généalogie à l'heure des nouvelles technologies », *Enfances, Familles, Générations*, n° 7, 2007, p. 4, cité par Virginie Wenglenski dans *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit. p. 51.

> « […] les émotions ne sont pas les mêmes face au document original et par le truchement de l'écran, même si l'intensité d'excitation est comparable. Le document original déclenche des émotions associées à l'authenticité du document et à un phénomène d'attachement là où le document médiatisé par l'écran semble appeler des processus de cognition (curiosité) et renvoie à l'univers du jeu[218] ».

Toutefois, le document numérique permet une rapidité et un libre accès au document si l'état matériel du document d'archives originale est détérioré. De plus, l'émotion peut être suscitée par le contenu du document notamment ce qui a trait de la déportation. Virginie Wenglenski indique que 60% des personnes considèrent que c'est plus le contenu que le support que vient l'émotion[219]. Mais aussi en raison de la dimension matérielle et de la valeur symbolique des archives. Elles sont extrêmement précieuses pour les descendants. Enfin, l'émotion peut être provoquée par la manipulation du document et le contact physique[220]. Selon Claire Pigné, « c'est en effet un des rares éléments du patrimoine culturel avec lequel on puisse avoir un contact direct et physique[221] ».

La dimension émotionnelle et sentimentale est donc une caractéristique des archives. Les descendants entretiennent ainsi une relation particulière avec ces archives conservant en elles, les traces du vécu de leurs parents ou ancêtres. L'émotion est d'ordre personnel. Enfin, nous allons voir la finalité du processus d'enquête et ses répercussions dans la vie des individus.

---

[218] Bénédicte Grailles, *L'éthos participatif. Généalogistes et création de contenus à l'heure du numérique*, Communication présentée au colloque Le crowdsourcing, pour partager, enrichir et publier des sources patrimoniales, Angers, France, 2017, cité par Virginie Wenglenski dans *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit. p. 52.

[219] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit. p. 54.

[220] Yves Lemay, Anne Klein, « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, op. cit., p. 9-10.

[221] Claire Pigné, « Les ressorts symboliques de l'archive », op. cit., p. 245.

3.3. Se souvenir pour se (re)construire

Est-il question pour les générations postérieures de « se souvenir et tout dire ou tout oublier et refaire sa vie[222] » ? Certains descendants font le choix de retracer le parcours et le vécu de leur famille. Par la documentation rassemblée lors de leur enquête, ils se lancent ainsi dans l'écriture de livres de mémoire. Enfin, il s'agit d'observer les impacts que le processus d'enquête peut avoir dans leur vie et dans la (re)construction de soi.

Les descendants peuvent écrire un livre de mémoire. En effet, la crainte de mourir sans avoir raconté l'histoire familiale devient forte[223]. Génia Klulowski mentionne : « J'ai alors ressenti le besoin de raconter mon histoire[224] ». Ils rédigent ainsi leurs souvenirs à des fins éducatives, mémorielles et « transmissionnelles[225] » aux générations futures. Les enfants de survivants, à la retraite, souhaitent témoigner pour leurs petits-enfants[226]. Annette Wieviorka indique que sa mère a écrit ses mémoires : « En 2010, à la demande de ma fille Mathilde, elle a entrepris d'écrire ses mémoires, pour ses petits-enfants qui lui sont chers[227] ». On peut souligner l'importance du « devoir de mémoire » et d'une « obligation morale envers ceux qui se sont tus[228] ». Par conséquent, cela explique leur volonté à se souvenir, témoigner et transmettre leur histoire. Ivan Jablonka, historien, dans *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, va jusqu'à parler d'« […] enfant écrasé par le devoir de transmission […][229] ».

---

[222] Jean-François Tétu, « Nathalie Heinich, *Sortir des camps, sortir du silence : de l'indicible à l'imprescriptible*, Bruxelles, les Impressions nouvelles, 2011, 221 p. », op. cit., p. 356.

[223] Yves Trotignon, « Quelques réflexions sur les témoignages écrits du système concentrationnaire nazi et la communauté juive », op. cit., p. 136.

[224] Génia Klulowski, *L'Ultime besoin d'un récit,* op. cit., p. 41

[225] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'Après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., 1-17.

[226] Katy Hazan, « Enfants cachés, enfants retrouvés », op. cit., p. 184.

[227] Annette Wioviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 77.

[228] Primo Levi, *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989, p.83, cité par Gwendoline Guihard dans *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours : l'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, op. cit., p. 14.

[229] Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Points, 2013, p. 10.

En effet, « la responsabilité de perpétuer le souvenir d'un monde disparu est écrasante[230] ». Les livres de mémoire retracent le parcours des ascendants mais aussi celle des descendants. Il s'agit d'un témoignage personnel. Le livre de mémoire est un moyen de lutter contre l'oubli et l'anéantissement : Ivan Jablonka conçoit son ouvrage comme « une œuvre de justice[231] ». Par l'écriture, les générations postérieures réalisent un travail de réappropriation de l'histoire familiale et de mise en lumière d'événements mémoriels significatifs pour eux. La troisième génération doit plus particulièrement s'approprier ce passé. Selon Françoise Milewski, cette génération « doit transmettre une mémoire d'événements qu'elle n'a pas vécu[232] ». Cette dernière a d'ailleurs cherché au départ à faire une note de mémoire familiale mais cela est devenu un livre de 250 pages qui a obtenu le prix « Mémoire de la Shoah » en 2005. Soulignons que le Mémorial de la Shoah, en collaboration avec la collection « Témoignages de la Shoah » et les éditions *Le Manuscrit*, vise à transmettre au grand public des témoignages des victimes de la Shoah ainsi que des récits dont nous avons pu aujourd'hui oublier la mémoire. Ces livres de témoignages s'appuyant sur des archives, luttent donc contre l'oubli de la mémoire des défunts et de tous les disparus : « Nos photos, nos documents, nos récits subsisteront[233] ». Annette Wieviorka a notamment écrit son ouvrage pendant le confinement permettant ainsi « […] au projet de ce livre de prendre forme […] J'ai tenté de les rendre à la vie. Ce sont mes tombeaux que je dessinais[234] ». Elle écrit pour sa tante Berthe « un tombeau » car cette dernière était sans descendance. En 2016, elle apprend le décès de son cousin, branche Wieviorka, également sans descendance : « Une autre branche qui ne laissait pas de trace. Le tombeau devenait pluriel[235] ».

---

[230] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, op. cit., p. 15.

[231] Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, op. cit., p. 11.

[232] Françoise Milewski, *Un livre du souvenir, À la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, op. cit., p. 16.

[233] Jacqueline Reznik-Elgrably, *Réveil tardif d'une enfant cachée*, op. cit., p. 28.

[234] Annette Wioviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 21-22.

[235] Annette Wioviorka, *Tombeaux. Autobiographie de ma famille*, op. cit., p. 16.

Selon Nathalie Heinich, « se souvenir, c'est se reconstruire[236] ». Le processus d'enquête permet aux descendants de retrouver leurs liens d'affiliation et leur identité. De plus, Carole Lémée-Gonçalves indique que la transmission de l'histoire familiale enclenche un « processus de réinscription[237] » et un « processus d'intrication[238] ». La connaissance de son histoire permet alors de (re)définir son identité et par conséquent, de retrouver sa place au sein de la lignée, de la communauté et plus largement au sein « de l'histoire sociale de son groupe[239] ». La transmission de génération en génération de l'histoire familiale inscrit les générations suivantes dans la communauté. De même que « ce facteur de transmission est essentiel dans le travail de re-connexion qu'établissent notamment aujourd'hui les membres de la troisième et de la quatrième génération avec ce qui est antérieur à la Shoah[240] ». La quête identitaire permet la (re)construction des liens familiaux. Par la quête, on observe des impacts émotionnels et identitaires sur les individus :

> « La réparation de blessures symboliques, la reconstruction (ou destruction) d'une histoire individuelle ou familiale par le biais de documents d'archives bouleverse autant l'être que si les faits s'étaient déroulés hier […][241] ».

Enfin, le processus d'enquête par le biais des archives donne du sens dans la (re)construction de soi et apporte des bienfaits. Les descendants font face au passé par la reconstitution de l'histoire familiale et la quête identitaire. La (re)construction de leur mémoire semble être un acte libérateur. Irena Milewska évoque que « tout à coup je me suis

---

[236] Jean-François Tétu, « Nathalie Heinich, *Sortir des camps, sortir du silence : de l'indicible à l'imprescriptible*, Bruxelles, les Impressions nouvelles, 2011, 221 p. », op. cit., p. 356.

[237] Carole Lémée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., p. 6.

[238] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'Après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., 1-17.

[239] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'Après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., 1-17.

[240] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'Après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., 1-17.

[241] Claire Pigné, « Les ressorts symboliques de l'archive », op. cit., p. 245.

sentie libérée d'un poids si lourd, si douloureux ![242] ». De même que l'écriture, livrer son témoignage aux générations futures est un travail personnel bénéfique. Selon Yoram Mouchenik, il s'agit pour eux d'« […] de rappeler et d'honorer la mémoire de son parent déporté […], de "sortir du génocide[243]" dans une tentative "auto-thérapeutique"[244]». Il s'agit d'aller de l'avant et sortir du trauma. Marianne Rubinstein confie également : « […] J'écris parce que c'est le seul endroit d'où je peux, sans l'aide de personne, calmer l'angoisse[245] ». Il s'agit pour eux de se (re)construire d'un événement traumatique. Ce travail de mémoire, de recherches, de transmission permet ainsi aux descendants de s'inscrire dans un processus de deuil et de volonté mémorielle :

> « "La mémoire n'est pas, pour moi, une façon de réveiller les anciennes souffrances mais, sans les oublier, une manière de faire la paix avec le passé[246]". La mémoire doit permettre le deuil d'un passé douloureux afin de pourvoir aller de l'avant[247] ».

L'écriture des livres de mémoire constitue ainsi un aboutissement dans le processus d'enquête. La mise en récit permet de confier l'histoire familiale aux générations suivantes. Par les archives, la reconstitution du vécu de ses ascendants donne du sens dans la (re)construction de soi, pour forger son identité et pour se réinscrire dans la communauté. Ce processus d'enquête a donc des répercussions dans la vie des individus, émotionnels et

---

[242] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 114.

[243] En référence à l'ouvrage de Régine Waintrater, cité par Yoram Mouchenik dans *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p.25.

[244] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p.25.

[245] José Domingues de Almeida, « La shoah post-mémorée à la troisième génération. L'exemple de Marianne Rubinstein : essai et récit », op. cit., p. 7.

[246] Lionel Jospin, Premier ministre, Colloque franco-allemand "Mémoire et identité" à Genshagen (Allemagne) les 24 et 25 septembre 1999, [en ligne], disponible sur http://discours.vie-publique.fr/notices/993002486.html, (consulté le 15/05/2023), cité par Alexandre Brignon dans *Les archives, un outil mémoriel : les usages des archives de l'incorporation de force (1990-2016)*, Angers, Université d'Angers, mémoire de master, sous la dir. de Bénédicte Grailles, 2017, p.35.

[247] Alexandre Brignon, *Les archives, un outil mémoriel : les usages des archives de l'incorporation de force (1990-2016)*, op. cit., p.35.

identitaires et se montre bénéfique dans le travail personnel des descendants des victimes de la Shoah, de mémoire et de deuil afin de surmonter le trauma.

Le processus d'enquête suit donc plusieurs étapes entre réflexions, déplacements vers les archives ou d'autres institutions, consultation des documents, analyse des sources, interrogation de témoins etc. Ce travail minutieux confronte alors les descendants au métier d'archivistes ou d'historien. Cependant, ils ne restent pas objectifs face aux sources consultées. En effet, les archives suscitent diverses émotions chez eux car elles remémorent les événements passés et les traumatismes. L'aboutissement de l'enquête est l'écriture de son histoire personnelle afin d'en assurer la transmission. Le processus d'enquête, un travail personnel de grande ampleur, a donc des conséquences sur la vie des individus mais se montre essentiel dans la (re)construction et l'apaisement de soi.

***

L'étude de cas met donc en lumière le processus d'enquête chez descendants des victimes juives de la Shoah à travers un corpus composé de sept ouvrages traitant de la quête identitaire et de l'histoire familiale. On constate alors que les générations postérieures dans une démarche post-mémorielle, partent sur les traces de leurs aïeuls. Par la réception et la transmission d'événements traumatiques vécus par les ascendants, les générations suivantes ignorant alors leur histoire et leur véritable identité, se lancent dans une recherche continuelle voire obsessionnelle. Ces recherches sont motivées par le devoir moral et de mémoire envers les disparus et les victimes de la Shoah. Les archives familiales, dernières traces de leurs proches, sont donc d'une grande valeur à leurs yeux. Conservées dans la sphère familiale de génération en génération, elles sont consultées par les descendants afin de se remémorer des souvenirs et de se projeter dans le passé familial. C'est ainsi que débute le processus d'enquête. Les générations postérieures tentent de recueillir des renseignements sur leurs ancêtres en s'appuyant sur des sources écrites et orales : les archives et les témoignages. Ce travail de grande envergure demande réflexion, croisement des sources, analyse, observation tels que les archivistes, les historiens voire les généalogistes pourraient le faire. Les descendants sont cependant confrontés à des difficultés mais qu'ils peuvent surmonter par force de conviction et de motivation à retrouver les traces de leur famille. La quête par le biais des archives bouleverse alors les individus. Les émotions, plus particulièrement suscitées par les documents textuels ou iconographiques, restent vives bien que la consultation de ces

archives n'intervienne que des années plus tard. Les archives par leur authenticité, leur symbolique et leur contenu mémoriel ont donc un impact émotionnel et sentimental. La finalité du processus d'enquête est la mise en récit du parcours et du vécu des ascendants par les archives et les témoignages qui ont été récoltés. C'est un moyen d'assurer la transmission de son histoire aux générations futures. L'écriture de livres de mémoire se révèle être un moyen auto-thérapeutique et de libération de soi. Ainsi, à travers le processus d'enquête, on constate que ce travail personnel a des conséquences dans la vie des individus et dans leur (re)construction. En effet, les descendants retrouvent alors leur identité et leur affiliation, leur permettant une réinscription dans la communauté. Il s'agit également de faire le deuil du passé par l'évocation des souvenirs. Les archives, sources d'émotion et de réminiscence, ont donc une place déterminante dans le processus d'enquête et dans la (re)construction de soi et de son identité.

CONCLUSION

À travers notre étude, on constate que les générations postérieures aux victimes juives de la Shoah, deuxième et troisième générations, entretiennent une relation particulière avec les archives. Par la force d'évocation des souvenirs et comme unique traces des êtres disparus, les descendants en sont très attachés. Les archives sont un support mémoriel essentiel aux recherches menées par les générations postérieures sur leur histoire familiale. Ces dernières, entre réception d'un héritage traumatique ou absence de transmission, sont dans l'ignorance de leur histoire et de leur identité. Les descendants se lancent ainsi dans une enquête par le biais des archives et de témoignages pour reconstituer le parcours et le vécu de leurs aïeuls.

On observe ainsi que le processus d'enquête par le biais des archives peut donner du sens dans la (re)construction de soi. Dans une démarche post-mémorielle, la deuxième génération cherche à se reconstruire d'un événement traumatique et de souffrances transmises par leurs parents mais également de reconstruire leur mémoire altérée par des souvenirs lointains et par le silence des déportés sur leurs expériences. Enfin, cette génération cherche à reconstruire les liens familiaux qui ont été brisés par la Shoah et à reconstituer ainsi la lignée. Quant aux troisième et quatrième générations, elles cherchent davantage à se construire et forger leur identité car ce sont des générations qui n'ont pas été détruites, qui ont plus de recul par rapport aux événements et dont la transmission de l'histoire familiale a été en principe assurée. Carole Lemée-Gonçalves et Daniel Galay donnent le schéma suivant de transmission : « […] les membres d'une première génération (G1) transmettent aux G3, les G2 aux G4, les G3 aux G5[248] ». Les archives permettent ainsi une meilleure compréhension de soi par la connaissance de ses ascendants et la découverte de son identité. Irena Milewska dévoile que : « Finalement, après tant d'années de recherches, tant d'années de chocs et d'émotions, tant de pertes […] Une victoire qui m'avait amené beaucoup de tourments mais une victoire

[248] Carole Lemée-Gonçalves, Daniel Galay, « L'après-Shoah : des traumas aux processus de réinscription », op. cit., p. 1-17.

identitaire et familiale essentielle[249] ». La (re)construction de soi est difficile et prend du temps.

Le processus d'enquête par le biais des archives a des conséquences dans la vie des individus et est révélatrice de bienfaits. Les archives ont un impact identitaire, émotionnel, mémoriel. Gaëlle Nohant, à travers son personnage d'Irène, souligne la répercussion que peut avoir les archives chez les descendants : « Ce qu'elle vient d'ouvrir dans le cœur de Karl, nul ne peut en mesurer les conséquences. Un bouleversement à la texture indéchiffrable[250] ». L'enquête témoigne d'un travail personnel pour surmonter le trauma, faire le deuil du passé et aller de l'avant. Virginie Wenglenski souligne le « lien fondamental entre ancêtres, identité racines »[251]. L'enquête permet de reconstruire la vérité, de reconstituer son histoire et ses origines, de relier des membres d'une famille entre eux et faire des liens d'affiliations, susciter des réflexions et des questionnements, un apaisement de soi, se confronter à son passé et sortir de ses traumatismes, (re)définir son identité et s'identifier à une communauté, comprendre des silences ou des non-dits[252]. Patrice Marcilloux dans les *Ego-archives*, interroge également l'aspect « thérapeutique » des archives, mentionne « [..]une nouvelle place pour les archives […] dans les parcours de vie de chacun[253] ». Les archives ont donc une influence et une place particulière dans la (re)construction de l'individu.

Enfin, l'enjeu mémoriel et de transmission est fort pour les descendants. La transmission, écrite ou orale, se révèle être un acte auto-thérapeutique et libérateur. Nous avons l'exemple d'Odile dans les travaux de Yoram Mouchenik : « Pour Odile, la récente possibilité de transmission de son expérience permet de voir le chemin parcouru[254] ». L'écriture de livres de mémoire garantit la perpétuité des souvenirs et de l'histoire famille aux générations futures. Irena Milewska parle d'« une transmission [qui] s'est ainsi accomplie.

---

[249] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 108-115.

[250] Gaëlle Nohant, *Le bureau d'éclaircissement des destins,* op. cit., p. 398.

[251] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit. 43.

[252] Virginie Wenglenski, *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, op. cit., p. 99-100.

[253] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, op. cit., p. 207.

[254] Yoram Mouchenik, *Ce n'est qu'un nom sur une liste mais c'est mon cimetière, Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p.54.

Une chaîne transgénérationnelle s'est forgée de mère en fille jusqu'à la quatrième génération[255] ». Les descendants, par leur enquête, rassemblent ainsi une riche documentation et s'appuient sur des sources d'archives afin d'illustrer leur récit et retracer les destins individuels des membres de leur famille. Il s'agit par leur écrit de rendre justice et de lutter contre l'oubli : « Il ne faut pas que je les oublie, sinon il n'y aura plus personne pour se souvenir qu'ils ont existé[256] ». Les descendants sont motivés par le devoir de mémoire et d'hommage envers leur famille. De même, témoigner leur vécu dans les établissements scolaire ou via les groupes de parole dans les associations les aide à guérir des blessures et à se libérer d'un poids mémoriel. Certains descendants parviennent même jusqu'à se détacher et transmettre leurs archives personnelles et familiales à des institutions ou des mémoriaux à travers le don. Les archives, preuves de la réalité des massacres, permettent alors aux générations futures d'être sensibilisées et prendre connaissance de l'histoire de la Shoah.

[255] Irena Milewska, *[En]quête de famille*, op. cit., p. 234.

[256] Anne Berest, *La carte postale*, op. cit., p. 502.

ANNEXES

Annexe 1 – Grille d'analyse du corpus

BEREST (Anne), *La carte postale*, Paris, Grasset, 2021, 512 p.

Type d'archives	**Quand et combien de temps les archives sont évoquées**	**Adjectifs employés pour qualifier les archives**	**Emotions et réactions suscitées par les archives**	**Fonction**	**Déroulement de l'enquête**	**Lieu et accessibilité des archives**
- Une carte postale de l'opéra Garnier adressée à Myriam (grand-mère) mais envoyée à Lélia (mère)	- Début du roman, **Livre I**, introduction (p. 8-10)	- « horreur » (p.8)	- Peur d'une menace (p.8) - Silence (p.9) - Honte de ne rien connaître de ses ancêtres (p.10) - Oublie (p.10)	- Réunir la famille - Connaître ses ancêtres et l'histoire familiale - Elément déclencheur	- Connaissance des 4 prénoms des grands-parents maternels, tante et oncle déportés à Auschwitz en 1942 (Ephraïm, Emma, Noémie, Jacques) - Chercher des renseignements à la poste du Louvres (lieu où a été envoyé la lettre anonyme) - Photographie du début des années 1990	- Carte postale se trouvant dans la boîte aux lettres de Lélia (mère), reçue en 2003

CC BY NC ND

- Papiers (brouillons, des textes, des bouts de lettres) - Photos - Témoignages de Yad Vashem et des survivants des camps	- Chapitre 4 (p. 30-31)		- Incompréhension (p.30) - Manque de fiabilité de certains documents	- Connaître les origines de la famille	- Permet de reconstituer des événements de l'enfance de sa grand-mère à travers les confidences de cette dernière - Permet de restituer la vie des ancêtres - « Seul le recoupement permanent et minutieux des documents, avec l'aide d'archivistes, m'a permis d'établir des faits et des dates » (p.31)	- Bureau de Myriam (grand-mère) - Accès aux archives françaises (2000) - Boîte d'archives familiales (bureau de Lélia, la mère)
- Photographies de Myriam (grand-mère), Noémie (petite sœur de Myriam) et leurs cousines	- Chapitre 8 (p. 53)			- Réactive des souvenirs d'enfance		- Archives familiales
- Ordonnance concernant une amende imposée aux juifs	- Chapitre 22 (p. 122)			- Justification des mesures antisémites	- Recensement par les Préfectures des biens des familles juives sur le territoire où l'Etat confisque ce qui peut l'intéresser	- Préfecture

CC BY NC ND

-Page d'un cahier d'écolier de Myriam (grand-mère) qui se présente comme un journal intime	- Chapitre 22 (p. 130-131)			- Connaître les confidences de Myriam	- Permet de reconstituer et restituer les événements de la famille	- Archives familiales
- Lettre d'Ephraïm (grand-père) adressée au préfet de l'Eure	- Chapitre 28 (p. 173)		- Bouleversant - « Tu n'imagines pas ce qui est encore là, dans les archives, comme un monde souterrain, un monde parallèle, encore vivant. Des braises sur lesquelles il suffit de souffler pour les raviver » (p.173-174)		- L'Etat a détruit des dossiers compromettants des administrations mais 3 départements n'ont pas obéi dont l'Eure	- Archives de la préfecture de l'Eure
- Brouillons de Myriam (grand-mère) au moment du procès de Klaus Barbie	- Chapitre 31 (p. 198)		- « Myriam n'a jamais rien raconté de son vivant. Je ne l'ai jamais entendue prononcer le prénom de ses parents ni de ses frères et sœur. Tout ce que je sais, je l'ai reconstitué grâce aux archives, en lisant des livres, et aussi parce que j'ai retrouvé		- Connaissance des événements au moment du procès et les confidences de la grand-mère	- Archives familiales

CC BY NC ND

			des brouillons dans les affaires de ma mère après sa mort » (p.198)			
- Photographie de l'opéra Garnier	- Introduction, **Livre II** (p. 206)		- « Obstination à résoudre cette enquête » (p. 206) - « la carte est […] revenue me hanter » (p. 206)	- Flash poussant à débuter réellement l'enquête	- Anne Berest cherche à retrouver l'auteur de la carte postale anonyme et comprendre son geste	- Archives familiales
- La carte postale anonyme	- Chapitre 1 (p. 209-210, p. 212-225)		- énervement de la mère : « Prends-la si tu veux, mais ne m'en parle pas » (p. 210) - Réticence : « Je ne voulais pas te brusquer. Je comprends que tu n'aies pas envie d'entendre parler de cette carte postale » (p. 210)	- Connaître un peu plus le passé	- Quête dans les archives familiales - Opéra Garnier évoque les années noires de l'Occupation - Observation de l'écriture de la carte - Fait appel à l'agence Duluc pour connaître l'auteur de la carte postale anonyme - Timbre collé à l'envers volontairement	- Boîtes d'archives dans le bureau de Lélia (mère) : « Les archives du bureau de Lélia avaient encore augmenté de volume » (p. 209)

CC BY NC ND

- Documents généalogiques sur sa famille	- Chap.1 (p. 215)			- Quête des ancêtres	- Elle apprend qu'un Tchertovski a épousé une Rabinovitch (nom de famille des grands-parents)	- Consultation des sites Internet d'archives
	- Chapitre 4 (p.239 ; 241-242)		- Incompréhension - Confusion « mémoire défaillante » (p. 242) - « Je suis juive mais je ne connais rien de cette culture » (p. 239) - « le mot « juif », ce mot bizarre […] sans que je comprenne de quoi il s'agissait. Ce mot, ou cette notion, ou plutôt cette histoire secrète, inexpliquée, ma mère l'évoquait toujours d'une façon désordonnée, et qui me paraissait brutale » (p. 241) - « […] planquée dans une région obscure de notre vie familiale, il y	- Elément perturbateur conduisant à faire des recherches	- Souhaite connaitre ses origines, retrouver un lien avec la judéité et d'affiliation	

CC BY NC ND

			avait l'existence d'une identité cachée, d'une ascendance mystérieuse, d'une étrange lignée […] nous étions tous reliés les uns aux autres par notre humanité [...] il y avait ce mot qui revenait comme un astre noir, comme une constellation bizarre, qui revêtait un halo de mystère. Juif » (p. 241-242)			
- Lettres, fac-similés de papiers administratifs, des photocopies de vieilles photographies etc	- Chapitre 8 (p. 271)			- Eveil la curiosité de connaître son histoire et phénomène de réminiscence des souvenirs	- Consultation et rassemblement des archives familiales	- Archives familiales dans des boîtes cartonnées et des classeurs annotés
- Carte postale anonyme	- Chapitre 8 (p. 271)		- Déception, lassitude, abattement, épuisement, bouleversement par les recherches	- Connaître l'auteur de la carte	- Anne Berest réalise « une recherche auprès des éditeurs de la carte postale, « La Cigogne » SODALFA » (p. 271) indiquant l'adresse et le nom du photographe	- Archives familiales (bureau de Lélia, la mère)

CC BY NC ND

					- Observation du cachet de la poste centrale du Louvre qui l'amène à faire des recherches sur cette poste ouverte en 2003 - Observation de l'écriture de la carte postale	
	- Chapitre 12 (p. 292-297, p. 302)		- « […] j'avais très clairement à l'esprit que ma famille inconnue, cette famille de fantômes, avait habité dans un village appelé « Les Forges ». C'était dans un coin de ma tête et cela devait me tracasser […] » (p. 297) - « J'étais émue de me retrouver devant chez les Rabinovith » (p. 302) « […] un grand sentiment de tristesse s'est abattu sur moi, si fort que je me suis mise à pleurer » (p. 304) - Détermination	- Collecter des témoignages de témoins afin d'avoir des informations supplémentaires sur les grands-parents - Trouver la maison des grands-parents	- Retourne sur le lieu d'habitation des grands-parents mais cela ne va pas être possible et cherche à interroger des témoins - Quête sur la famille, les amis puis s'étend aux voisins : « […] Les enfants de 1942 ont 80 ans aujourd'hui. Ils peuvent avoir des souvenirs » (p.292)	

CC BY NC ND

- Carte postale anonyme - Témoignages oraux	- Chapitre 12 (p. 307-313)		- silence - Dérangement : « […] le passé, personne n'a envie de le revisiter » (p. 312) - Tristesse : « Sa voix est devenue tremblante et ses yeux se sont mouillés de larmes » (p. 313) - « Ils savaient bien plus de choses qu'ils ne voulaient nous le dire » (p. 313) - Inquiétude - Figement / abasourdissement	- Raviver les souvenirs des voisins pour trouver l'auteur de la carte postale	- Interrogation d'une voisine : « […] J'étais petite et mes souvenirs sont lointains. […] Elle a de nouveau réfléchi […] plongée dans ses souvenir » (p. 307) - Interroge le mari de la voisine qui a effectué des recherches sur le village des Forges - Analyse des écritures entre l'auteur de la carte postale et le voisin	
- Photographies des Rabinovitch	- Chapitre 12 (p.321)		- Malaise - Tristesse - Colère - Tremblement	- Obtenir des renseignements et de nouvelles pistes de recherche	- Mène une enquête chez Monsieur Fauchère possédant des photographies de famille des Rabinovitch dû aux spoliations de la guerre	- Archives de Monsieur Fauchère

CC BY NC ND

- Acte de mariage des grands-parents datant de 1941	- Chapitre 13 (p. 325-327)		- Emue	- idem	- Enquête sur les témoins du mariage des grands-parents	- Mairie des Forges
- Correspondance entre Anne et une certaine Claire	- Introduction, **Livre III** (p. 335-343)		- « […] cette enquête remue des choses en moi » (p. 335) - Tristesse - Douleur - Sentiment d'injustice - Effroi	- Faire avancer l'enquête	- Echange au sujet de l'enquête de la carte postale et de l'histoire familiale	- Archives personnelles
- Correspondance entre Anne à sa mère Lélia	- Chapitre 6 (p. 366-367, p. 403-405) - Chapitre 32 (p. 463-464)		- Gène : « […] je tombe dans un trou noir, à cause de ce sentiment de culpabilité » (p. 366) - « Mais tout était flou dans ma tête et je fus incapable de te restituer quoi que ce soit » (p. 366) - Anne parlant de Lélia : « C'est de toi que je tiens cette force qui me pousse à reconstituer le passé »	- Rappeler un souvenir d'enfance - Fait l'état d'avancement des recherches	- Enquête sur un souvenir, des propos que Myriam (grand-mère) aurait dit à Anne petite et sur une certaine Madame Chabaud - Tente de comprendre les silences de Myriam (grand-mère)	- Archives personnelles

CC BY NC ND

			(p. 404) - Lélia parlant de Myriam : « Je pense qu'elle s'est tue à cause d'une mauvaise conscience, d'être, elle, vivante […] » (p. 463) - Anne à sa mère : « Mais maman, n'oublie pas que ses silences t'ont fait souffrir. Et pas seulement ses silences : la sensation qu'elle te mettait en dehors d'une histoire qui ne te concernait pas […] Tu es née dans un monde de silence, il est normal que tes enfants aient soif de paroles » (p. 463-464)			
- Compte rendu du médecin légiste	- Chapitre 33 (p.465) - Chapitre 35 (p. 470-471)		- Perturbation - « […] J'avais tellement soif de dates, de lieux, de mots et de noms » (p. 471)	- Connaître ses origines	- Cherche à connaître les causes du décès de son père et un lien de parenté avec ce dernier	- Archives de la Préfecture de Police de Paris (Pré-Saint-Gervais)

CC BY NC ND

- Carnets de Noémie (tante) contenant des notes, des plans de chapitre, des passages rédigés	- Chapitre 39 (p. 482-486)	- « jolie écriture » (p. 482) - « désordre » (p. 485)	- Empressement - Emue - Tremblement - Perturbée		- Découverte des carnets tenus par Noémie (tante) pendant la guerre dans une enveloppe scellée - « L'héroïne du roman de Noémie s'appelait Anne » (p. 486)	- Mairie
- Pages écrites par Myriam (grand-mère)	- Chapitre 41 (p. 495)			- Bienfait de l'écriture - Peur d'oublier	- Myriam (grand-mère) continuait d'écrire bien qu'elle perdait la mémoire	- Archives familiales (bureau de la grand-mère)
- Carte postale anonyme	- Chapitre 43 (p. 500-502)		- Soulagement	- Fin de l'enquête	- Retourne dans le village des Forges pour avoir d'autres informations sur sa grand-mère - Résultat de l'enquête : une certaine Juliette aurait envoyé la carte postale de la Poste du Louvre en janvier 2003 et la lettre a été écrite par Myriam (grand-mère): « Parce que, sachant condamnée à *perdre la* mémoire, elle m'avait dit : "Il ne faut pas que je les oublie, sinon il n'y aura plus personne	

CC BY NC ND

					pour se souvenir qu'ils ont existé" » (p. 502)	

NOHANT (Gaëlle), ***Le bureau d'éclaircissement des destins,*** **Paris, Grasset, 2023, 416 p.**

Types d'archives	**Quand et combien de temps les archives sont évoquées**	**Adjectifs employés pour qualifier les archives**	**Emotions et réactions suscitées par les archives**	**Fonction**	**Déroulement de l'enquête**	**Lieu et accessibilité des archives**
- « […] l'ITS conservait plusieurs sortes de fonds. En premier lieu, les archives des camps » - Documents des administrations allemandes, des hôpitaux, des prisons, des services de polices, des asiles, des cimetières	- p. 23			- Le plus grand centre de documentation sur les persécutions nazies		- IST (International Tracing Service)
- Fichier central : 17 millions de fiches individuelles	- p. 24-25		- « En parcourant ces listes, Irène avait ressenti	- Connaître l'identité des déportés et des éléments	- Cherche à retrouver la traces des propriétaires déportés	- IST

CC BY NC ND

alphabétiques et phonétiques			un mélange d'émotion et d'excitation » (p.25)	sur leur déportation		
- 3000 objets dans le centre	- p. 28-29	- « Ils sont vieux, usés » (p.28) - « […] des cadrans de montre voilés dont les aiguilles se sont figées un matin de 1942 […] Elles indiquent l'heure où elles se sont arrêtées, comme un cœur cesse de battre » (p. 28) - « […] des portefeuilles vide » (p. 28) - « Des alliances nues » (p.28) - « Des chevalières gravées » (p. 29) - « Des bijoux de pacotille » p. 29) - « Une monture de lunettes brisée » (p. 29)			- Cherche à retrouver les propriétaires des objets pour les remettre aux descendants	IST

CC BY NC ND

- Dossier d'un individu	p. 30-33		- « Si elle ne restitue pas l'émotion des archives papier, la numérisation fait gagner un temps précieux et permet à tous les employés d'accéder à la grande majorité des documents (p.33)	- « Chercher la preuve » (p. 31)	- Fait des recherches dans le Fichier central - Consultation du dossier de Teodor Masurek	- IST - Accessibilité : « Depuis leur ouverture aux chercheurs, en 2007, les fonds ont été en grande partie numérisés » (p. 30), « Jusque-là, seuls quelques archivistes spécialisés avaient le droit de les consulter » (p. 33)
- Fichier des matricules : fiche d'admission au camp de Buchenwald + photo d'un jeune homme	- p. 68				- Cherche des informations sur les ascendants déportés	- IST
- Carte d'admission au camp de déplacés de Link	- p. 75		- « Mais ses yeux la bouleversent. Elle y retrouve la tristesse de sa photo de Buchenwald » (p. 75)	- Phénomène de réminiscence	- idem	- IST
- Copies de documents : listes de transport, feuilles de maladie, sélection pour un commando extérieur etc	- p. 76				- idem	- IST

CC BY NC ND

MILEWSKA (Irena), *[En]quête de famille*, Editions Le Manuscrit, 2020, 255 p

Type d'archives	**Quand et combien de temps les archives sont évoquées**	**Adjectifs employés pour qualifier les archives**	**Emotions et réactions suscitées par les archives**	**Fonction**	**Déroulement de l'enquête**	**Lieu et accessibilité des archives**
- Photographies familiales	- p. 30, 36, 38, 50, 54, 60, 63, 66, 67, 70, 72, 101, 102, 159 etc		« J'ai été particulièrement émue lorsque ma cousine Irène m'a remis une photo de mon père prise à Varsovie alors qu'il était un adolescent […] » (p. 66)	- Illustrer le récit de sa jeunesse	- Découvre des membres de sa famille	- Archives familiales
- Témoignage datant de juillet 1957 du docteur médecin Salomea Mins (mère adoptive d'Irena avant qu'elle ne décide de retourner en orphelinat)	- p. 42-47		- « Je l'ai traduit en français avec beaucoup d'émotion […] » (p.42) - « Le témoignage de Salomea est particulièrement bouleversant […] » (p.47)		- « […] des précisions se sont ainsi ajoutées à mes souvenirs » (p.42)	- Archives de l'institut historique juif de Varsovie

CC BY NC ND

- Diplôme d'infirmière d'Irena, Wroclaw, 1955				- Illustrer le récit de sa jeunesse		- Archives familiales
- Lettres d'Irena à Nina	- p. 56-57		- « Un jour à Varsovie Nina avait essayé de me parler de mes parents ; effrayée, j'avais éclaté en sanglots et n'avais rien voulu entendre » (p. 55-56) - « Ces vérités étaient si douloureuses à entendre que ma mémoire a occulté le moment où j'en ai pris connaissance » (p.57)		- Enquête sur sa véritable identité : « Mon questionnement et mon angoisse identitaires » (p.55), « Pourtant, depuis quelques années, je me questionnais sur ma véritable identité. Angoissée, je redoutais un secret que je percevais confusément » (p.55) - Cherche des réponses où elle comprend que ses parents sont juifs et qu'elle a été confié à un orphelinat avant que sa mère disparaisse	- Archives familiales
- Diplôme de maîtrise en sciences de l'éducation d'Iréna, Wroclaw, 1er octobre 1975	- p. 71			- Illustrer le récit de sa jeunesse		- Archives familiales
- Récépissé de demande de carte de séjour en France d'Iréna, autorisation de séjour provisoire jusqu'au 14 mars	- p. 76			- Demande d'asile politique	- « […] j'ai rassemblé des documents qui m'ont en réalité permis de progresser dans la découverte d'une période de la vie	- démarches auprès de l'OFPRA (Office Français de protection des réfugiés et apatrides)

CC BY NC ND

1977, Paris, 14 décembre 1976					de mes parents » (p. 76)	
- Dossiers scolaires	- p. 78		- « Quand j'ai pris connaissance du contenu de ce document, j'ai été tellement troublée ! » (p. 79) - « C'était la première fois que je me voyais associée à mes parents sous le nom d'Irène Grasberg ! » (p. 79) - « C'était la première fois aussi que je voyais écrire noir sur blanc que j'étais née à Paris » (p. 79) - « J'apprenais enfin avec tant de chagrin quel avait été le sort de mon père […] » (p. 79)	- Obtenir des renseignements sur sa mère	- Enquête sur sa mère qui était inscrite à l'Université de Lettres de la Sorbonne	- Service des archives de l'Université de Paris
- Lettre d'une certaine Nina à Irena, 1er août 1976	- p. 80-81			- Evocation des souvenirs autour des parents d'Irena	- « Cette lettre m'a permis de compléter les renseignements de l'enquête des francs-maçons » (p. 81)	- Archives personnelles
- Photocopie de l'acte de mariage des parents d'Irena, 7 décembre 1937	- p. 91-92		- « Quelle émotion lorsque j'ai vu ce document ! » (p. 91)		- Découvertes de nouvelles informations sur sa famille - « Finalement, après tant d'années	- Mairie

CC BY NC ND

			- « Mes sentiments étaient des plus complexes. Pouvoir observer à loisir les signatures de mon père […] et de ma mère […] suscitait en moi une joie mêlée de douleur… » (p. 92)		de recherches, tant d'années de chocs et d'émotions, tant de pertes, il me restait encore à découvrir bien des méandres du parcours de mon père et de ma mère… » (p. 108)	
- Acte de notoriété établissant la filiation d'Irena avec son père, 17 juin 2001	- p. 114-115		- « J'étais stupéfaite. […] Tout à coup je me suis sentie libérée d'un poids si lourd, si douloureux ! » (p.114)	-(Re) construction des liens d'affiliations	- Etablissement de son lien d'affiliation avec son père et redéfinition de son identité : « […] reconnaissance officielle de ma filiation ! » (p. 115), « Je retrouvais ainsi une identité si longtemps occultée […] » (p. 115) - Conséquence : « Une victoire qui m'avait amené beaucoup de tourments mais une victoire identitaire et familiale essentielle » (p.115)	- Tribunal d'instance (2e arrondissement de Paris)
- Photocopie de documents relatifs sur le sort de son père	- p. 115-116		- « Quelle nouvelle découverte ! Quel nouveau chagrin ! En même temps, quel soulagement de pouvoir connaitre cette histoire tragique ! » (p. 155)		- Connaissance de la cause du décès de son père	- Archives départementales de la Haute-Garonne

BY NC ND

			-« Une telle déclaration, si traumatisante pour moi […] » (p.116) - « très douloureux » (p.116)			
- Dossier contenant des photocopies du livret de famille de ses parents, le passeport de son père et son dossier d'internement	- p. 117-120		- « persévérance » (p. 118) - « recherches angoissées au fil des années » (p. 118) - « Quel bouleversement ! Que de battements de cœur !» (p. 120) - « […] je les ai lus et relus avec inquiétude, chagrin, révolte, et par moments joie et fierté… » (p. 127)		- Cherche à obtenir les documents originaux : « Que de difficultés et de complications pour obtenir qu'une administration se défasse de tels originaux. L'attente devait durer deux ans ! » (p. 117) - Analyse du contenu des photocopies - Découverte de sa véritable identité sur la page concernant sa naissance - « Ils [les archivistes] m'ont permis de retrouver la trace de mon père entre mars 1942 et mars 1944 » (p. 127)	- Archives départementales de Haute-Garonne - Archives Nationales
- Fiche du camp de transit de Drancy du père d'Irena, 24 février 1944	- p. 144-146		- « […] son nom fait partie intégrante de ma mémoire, de la mémoire de ma fille et de mes petits-enfants, héritiers de notre histoire familiale » (p. 146)		- Retrouve la trace de son père où il a été arrêté à Toulouse, transféré à Drancy puis déporté à Auschwitz	- Archives de Toulouse

BY NC ND

- Fiches établies après-guerre	- p. 153-154				- Connaissance des trajectoires des membres de sa famille	- Institut historique juif de Varsovie
- Rapport de son cousin, Eugène Grasberg, de 11 pages sur le ghetto de Varsovie, 11 août 1945	- p. 155-157				- Il s'agit d'un rapport fait juste après la guerre - Donne des informations sur les événements de 1942	- Archives de l'Institut historique juif de Varsovie
- Echange de lettres entre Varsovie et Zurich en 1947	- p. 163-168		- « Quel choc brutal ! » (p. 163) - « […] m'a profondément ébranlée. J'étais bouleversée par ce refus […] » (p. 167-168)		- « Elles concernaient mon sort juste après la guerre » (p. 163)	- Institut historique juif de Varsovie - Accessibilité : « […] je n'ai pu avoir connaissance que si tardivement, cinquante ans plus tard […] » (p. 167)
- Lettres - un « Indeks » de 1931 = carnet d'étudiante de sa mère au département des Sciences politiques et sociales de 1924-1930, un protocole d'examen de fin d'études avec un compte-rendu des professeurs responsables, une lettre au recteur de l'université	- p. 173-179		- « L'indeks s'ouvre sur une photo de ma mère vraisemblablement prise lors de son inscription à l'université en 1924. Quel bonheur ! Ma mère avait 18 ans… Quelle folle émotion ! Voir son visage pour la première fois » (p. 174) - « J'étais stupéfaite… Cette lettre m'apprenait que ma		- « […] mener une enquête sur les études de mes parents en Pologne. Mon ami d'enfance Marcin Kula m'a remis deux lettres d'introduction » (p. 173) - Renseignements sur les matières étudiées par sa mère, les noms des professeurs, les notes obtenues - Présentation orale de sa mère de son travail de thèse - Lettre de sa mère au recteur de l'université pour qu'on lui délivre	- Service des archives de l'Ecole polytechnique - Archives nationales

CC BY NC ND

			mère avait vécu à Yalta, en Crimée, pendant neuf ans, de 1914 à 1923, et y avait fait ses études secondaires ! Jamais je n'aurais pu imaginer une telle évolution de sa destinée ! » (p. 179)		son diplôme de fin d'études où il y a des informations concernant sa vie et ses études - Découverte de traits du caractère de sa mère	
- Feuilles de témoignage russe sur la destinée de sa mère et grand-mère, déposées en 1994	- p. 183-185		- « Quel mystère troublant ! » (p. 183)		- Témoignage sur la disparition de sa mère - Deux témoignages rédigés en russe et déposés à Jérusalem en 1994	- Archives de Yad Vashem Jérusalem numérisées et mises en lignes
	- p. 186-187		- « Ebranlé par nos révélations sur notre parenté commune » (p. 186)	- (Re)construction des liens d'affiliations	- Découverte d'un membre de sa famille dont une sœur de sa mère : « […] Elena […] dont j'ignorais jusqu'alors l'existence ! Incroyable » (p. 187) - Conséquence : « Ainsi j'avais retrouvé une partie de ma famille proche. Un miracle, j'ai une famille vivante du côté de ma mère ! » (p. 187)	
- Traduction en français de l'attestation sur le sort d'Irena pendant la Seconde Guerre mondiale, 25 novembre 1999	- p. 195-197				- Elle a réalisé plusieurs démarches auprès de l'URO (United restitution Organisation qui apporte une aide juridique aux	- Institut historique juif de Varsovie

CC BY NC ND

					victimes des crimes nazis)	
- Carte et tickets de rationnement sans date à son nom provenant du ghetto de Varsovie	- p. 198-199				- Découverte de ces archives dans le trésor des archives Ringelblum du ghetto de Varsovie	- Institut historique juif de Varsovie
- Témoignages manuscrits de sa mère	- p. 200-201		- « J'étais stupéfaite, profondément ébranlé » (p. 200) - « Cela me semblait incroyable, presque irréel, de me trouver si tardivement face à de tels documents qui me reliaient directement à ma mère » (p. 201)		- Reproduction de documents à savoir deux journaux de sa mère et sa lettre - Photocopies d'une lettre de sa mère	- Institut juif de Varsovie
- Journaux de sa mère, un en sténo (25 août - 4 septembre 1942) et l'autre écrit en polonais (27-28 août 1942)	- p. 202- 216		- « Ne connaissant pas la méthode utilisée par ma mère, je suis restée totalement impuissante devant ces signes mystérieux. Quel dommage, quelle frustration ! Un document intéressant pour l'histoire du ghetto de Varsovie et si précieux pour		- Double témoignage sur le ghetto se trouvant dans le trésor des archives Ringelblum - Journal en polonais sur 2 jours terrifiants au ghetto de Varsovie et la survie de sa mère dans le ghetto - Traduction en français du journal en polonais - Découverte de son surnom que sa mère lui a donné : « Rika ».	- Institut juif de Varsovie

CC BY NC ND

			moi ! » (p. 202) - « […] un sentiment mêlé de tristesse et d'intérêt passionné pour ce témoignage […] » (p. 203) - « Emotion nouvelle ! Ma mère m'appelait « Rika », un diminutif affectueux d'Erika » (p. 208)			
- Deux lettres écrites par sa mère à deux jours d'intervalle, une le 31 août 1942, adressées à une certaine Maria	- p. 217-226		- « Nous les avons lues et relues en famille, en polonais et en français. Nous avons tous tellement pleuré… » (p. 217) - […] des messages poignants d'outre-tombe » (p. 217) - Je me suis sentie devant un gouffre vertigineux creusé soixante ans auparavant » (p. 217) - « Quel soulagement de comprendre enfin qui était cette mystérieuse destinataire des lettres de ma mère […] Un voile s'est		- Révélation des ultimes préoccupations de sa mère en ce qui la concerne - Analyse de la lettre : le papier utilisé, les numéros de page, les indications en polonais, la qualité de l'encre, l'écriture peu lisible => provient certainement d'un registre d'atelier et marque la précarité de la survie dans le ghetto - Cherche à savoir qui est Maria - Cherche à connaître comment son exfiltration du ghetto s'est passé : « Un fragment de souvenir éclaté me revient parfois comme dans un rêve incertain » (p. 227)	- Institut historique juif de Varsovie

CC BY NC ND

			brusquement dissipé pour moi. […] Maintenant je peux l'associer à une personne précise […] » (p. 226)			
- Dernière lettre de sa mère datée du 6 septembre 1942 et destinée à Maria	- p. 230-237		- « La tonalité en est particulièrement sombre, voire désespérée. Elle m'a tellement fait pleurer » (p. 230)	- Assurer la transmission - Révélation de non-dits	- Conséquence = la transmission s'opère : « Ce message de ma mère venu d'outre-tombe, ma fille, ma petite-fille Alice, […] et moi l'avons lu en français et commenté le 14 février 2013 à l'Ecole alsacienne de Paris fréquentée par les petits-enfants. Une transmission s'est ainsi accomplie. Une chaîne transgénérationnelle s'est forgée de mère en fille jusqu'à la quatrième génération » (p. 234) - Comprend la raison du départ de sa mère : « Ma mère ne m'a pas abandonnée ; avec un courage héroïque, elle m'a offert la vie pour une seconde fois » (p. 238)	

CC BY NC ND

Jacqueline REZNIK-ELGRABLY (Jacqueline), *Réveil tardif d'une enfant cachée*, Paris, Editions Le Manuscrit, 2020, 239 p.

Types d'archives	Quand et combien de temps les archives sont évoquées	Adjectifs employés pour qualifier les archives	Emotions et réactions suscitées par les archives	Fonction	Déroulement de l'enquête	Lieu et accessibilité des archives
- Papiers officiels de son père	- p. 29				- Donne des informations sur son grand-père paternel et sa grand-mère car elle mentionne : « de mes grands-parents paternels je n'ai aucune photo […] » (p. 30)	- Archives familiales
- Réponse du doyen de la faculté des sciences, 9 juin 1931 - certificat d'inscription, 9 juin 1931 - carte d'étudiant de l'Union nationale des étudiants de Pologne, 1931-1932	- p. 36-37				- Enquête sur son père : prend connaissance de son admission en section préparatoire pour l'année scolaire 1931-1932 et qu'il cherche l'obtention d'un passeport pour la France	- Office académique « Lex » à Varsovie
- Monographie familiale, *History of the*	- p. 39-45	- « Sept belles photos » (p.41)			- Retrouve l'origine de sa famille (Ciechanow en Pologne)	- Archives familiales

CC BY NC ND

Chechanover Family, écrite en 2004 par Daniel (un petit cousin)					- L'arbre généalogique permet de connaître les noms d'ascendants lointains et leurs fonctions dans la communauté juive - 7 photos reproduites représentent les membres de sa famille	
- Photographies familiales	- p. 42-45, 49-52, 57-58, 61-63, 66-68, 73-74, 97, 104, 117, 133, 158, 160-161, 163-164, 184, 186, 188-189, 193-195, 197-201, 204-205	- « Une très jolie photo » (p. 58) de sa mère à 11 ans	- « Ce qui me frappe sur cette photo, c'est le regard inquiet, triste, de ma grand-mère Sarah, l'expression tendue de sa bouche, comme si elle voyait ce qui se préparait […] » (p. 73) - « En voyant cette photo, j'ai tant de peine » (p. 157)	- Ravive les souvenirs de petite fille	- Rassemble et consulte les photographies familiales	- Archives familiales
- Trois cahiers de son père durant l'année universitaire 1931-1932	- p. 75-80	- « croquis minutieux et bien présentés » (p. 75)		- Apporte des renseignements sur son père	- Découverte de l'inscription de son père à Caen en 1ère année d'ITN (Institut de technologie) - Retranscription des premiers cours par son père datés des 6 et 10 novembre 1931 dont un dessin industriel avec des croquis	- Archives familiales

CC BY NC ND

- Lettre de sa grand-mère à sa fille Esther (sœur de la mère de Jacqueline) traduite en français mais pas complète (manque les pages 3 et 4), décembre 1937	- p. 91-97	- « Un très beau témoignage » (p. 91)	- « Ce n'est bien des années plus tard que j'ai pris connaissance de son contenu. J'ai été bouleversée : lire après tant d'années une telle lettre de ma grand-mère que je n'ai pas connue… » (p. 91) - « Cette lettre est bouleversante » (p. 97)			- Archives familiales
- Lettre de sa tante et de sa mère à la sœur de sa mère Esther en yiddish suivie de sa traduction, 8 mai 1938	- p. 97-100				- « Plus de soixante années plus tard, alors je prends connaissance du contenu de cette lettre […] » (p. 98)	- Archives familiales
- Carte d'étudiante et livret universitaire de sa mère, 15 mars 1939-15 mars 1940	- p. 102				- Découvre que sa mère se réinscrit à l'université	- Office académique « Lex » de Varsovie
- Carte postale en russe et en français envoyée par les grands-parents paternels de Jacqueline à son père, 1er décembre 1939	- p. 107-108		- « Quelle émotion j'ai ressentie en prenant connaissance du contenu de cette lettre écrite à une époque si dramatique, il y a plus de soixante ans » (p. 109)		- Apporte des nouvelles de la famille - Analyse de la carte : timbres, adresse de l'expéditeur etc	- Archives familiales

CC BY NC ND

- 15 lettres de son père interné au camp de Drancy à la mère de Jacqueline avec une retranscription, 1er septembre 1941, 17 septembre 1941, 25 septembre 1941, 7 octobre 1941, 20 octobre 1941, 7 novembre 1941, 19 novembre 1941, 1er décembre 1941, 30 décembre 1941, 14 janvier 1942, 30 septembre 1942, 14 février 1942, 27-28 février 1942, 14 mars 1942, 26 mars 1942	- p. 120-155	- « […] quinze lettres précieusement conservées » (p. 121) - « L'écriture est belle et nette » (p. 121)	- « Ces lettres, je n'ai pu les lire que tardivement, en avril 2008, avec beaucoup de difficultés et de larmes, car chargées d'un contenu émotionnel trop fort pour moi qui n'ai même pas connu mon papa » (p. 121) - « Elles accentuent la charge émotionnelle qui se dégage de ces messages vibrant d'un amour conjugal et paternel » (p. 121) - « Ces lettres sont bouleversantes de dignité, de courage, de générosité » (p. 121)	- Suscite l'émotion	- Cherche à connaître son père à travers ses lettres mais aussi les événements	- Archives familiales

CC BY NC ND

KLULOWSKI (Génia), *L'Ultime Besoin d'un récit*, Paris, Editions Le Manuscrit, 2022, 216 p.

Types d'archives	Quand et combien de temps les archives sont évoquées	Adjectifs employés pour qualifier les archives	Emotions et réactions suscitées par les archives	Fonction	Déroulement de l'enquête	Lieu et accessibilité des archives
- Nombreuses photographies familiales (son frère Harry, sa sœur Rachel, Génia, sa nièce Nathalie, parrain et marraine de Génia, sa troupe de théâtre, ses périodes d'engagements dans des associations, remise de sa médaille de citoyen d'honneur de la ville de l'Ille-sur-Têt etc)	- p. 44, 55, 56, 65-68, 70, 74, 77, 79, 80, 85, 87, 96, 103-106, 108, 11-, 118, 134, 138, 140, 154-156, 172, 200			- Se remémorer les souvenirs	- Rassembler et consulter les archives familiales	- Archives familiales et personnelles
- Correspondance notamment des lettres entre Génia et sa mère	- p. 59-60, 61-63				- Idem	- Archives familiales
- Poème de Rachel, sœur de Génia, 1988	- p. 97		- « A ma grande surprise, j'ai découvert le talent de ma sœur, car j'ignorais totalement qu'elle écrivait des poèmes » (p. 97)		- Découverte des poèmes bien plus tard	- Archives familiales

CC BY NC ND

WIEVIORKA (Annette), *Tombeaux. Autobiographie de ma famille,* Paris, Seuil, 2022, 384 p.

Types d'archives	**Quand et combien de temps les archives sont évoquées**	**Adjectifs employés pour qualifier les archives**	**Emotions et réactions suscitées par les archives**	**Fonction**	**Déroulement de l'enquête**	**Lieu et accessibilité des archives**
- Dossier de naturalisation de son père, Abraham Wieviorka - Dossier d'aryanisation de l'atelier de son grand-père	- p. 19		- « J'ai eu instantanément envie d'en savoir plus » (p. 19-20)		- Cherche à retourner sur les traces familiales	- Archives nationales (site Fontainebleau) en 2000
- Dossier de Maurice Garçon	- p. 21					- Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)
- Dossier du procès de Wladimir Goldman, le jugement, les registres d'écrou des prisons de Fresnes et de la Petite Roquette	- p. 21-22				- « J'y suis retournée seule pour dépouiller systématiquement les dossiers. J'ai terminé ce travail le jeudi 12 mars 2020 […] » (p. 21-22)	- Archives nationales (Paris)
- Photographies familiales	- p. 21-22				- « […] Le lundi 16 mars, nous étions confinés. J'étais recluse dans mon appartement de la rue du Faubourg-Poissonnière. Ce temps de solitude et	- Archives familiales

CC BY NC ND

					d'enfermement fut pour beaucoup consacré au rangement, notamment des photos de famille. […] mise en ordre et en place de mon ascendance. Il permet au projet de ce livre de prendre forme. […] J'ai tente de les rendre à la vie. Ce sont mes tombeaux que je dessinais ici » (p. 21-22)	
- Témoignages oraux	- p. 23		- Détermination - Obstination		- Interrogation de témoins en 1979 : « La grande figure dans ma famille était celle de […] ce grand-père assassiné à Auschwitz que je n'avais pas connu. Je devais écrire son histoire. […] J'ai rassemblé toute la documentation possible » (p. 23)	
- Ecrits de la famille	- p. 32				- « Je vais puiser dans les écrits de Wolf les indices	- Archives familiales

CC BY NC ND

					qui me permettent de reconstruire l'histoire de ma famille et celle du monde dans lequel elle a vécu » (p. 32)	
- Mémoire de sa mère et de son oncle	- p. 77-78				- « En 2010, à la demande de ma fille Mathilde, elle a entrepris d'écrire ses mémoires, pour ses petits enfants qui lui sont si chers » (p. 77) « Chaskele, le seul grand-parent que j'ai connu, et longuement de surcroît […] n'a jamais rien raconté, ni de sa vie et de sa famille en Pologne, ni des raisons qui l'ont poussé à émigrer. Ma tante Berthe n'a laissé aucun écrit. Mon oncle Roger, au crépuscule de sa vie, a écrit et publié ses mémoires […] » (p. 78)	- Archives familiales

CC BY NC ND

- Fonds dits « de Moscou » = 650 000 dossiers de la Direction de la sûreté générale du ministère de l'Intérieur	- p. 88				- Découverte de trois dossiers concernant sa famille	- Archives nationales
- Fiche de son père du camp de transit de Drancy, 24 février 1944	- p. 144-146				- Enquête sur son père	- CDJC
Dossiers des réfugiés = fiches de renseignements remplies par les réfugiés eux-mêmes, procès-verbal de leur interrogatoire, une sorte d'autobiographie, l'itinéraire suivi	- p. 274	« Les dossiers ont été méticuleusement constitués » (p. 274)			- « Ces dossiers, consultés aux Archives fédérales de Berne, permettent de retracer à gros traits leur brève biographie » (p. 291)	- Archives fédérales à Berne

CC BY NC ND

WENGLENSKI (Virginie), *Quête d'identité juive par les archives et la généalogie*, Québec, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, sous la dir. de LEMAY (Yvon), 2020, 167 p.

Types d'archives	**Quand et combien de temps les archives sont évoquées**	**Adjectifs employés pour qualifier les archives**	**Emotions et réactions suscitées par les archives**	**Fonction**	**Déroulement de l'enquête**	**Lieu et accessibilité des archives**
- Deux photocopies d'archives (p. 23-24) : la liste des noms des 1000 victimes transportées lors du convoi 57 et un télégramme allemand de A. Brünner (directeur du camp de Drancy) à Eichmann (SS) annonçant le départ du convoi des déportés vers Auschwitz	- p. 23-28		- « L'obtention d'archives attestant le meurtre de mes arrière-grands-parents a été le déclencheur de recherches frénétiques sur mes ancêtres » (p. 28) - « L'émotion ressentie […] est toujours aussi vive lorsque je repense à ces documents et à l'instant de leur découverte » (p. 28) - « j'ai pris conscience du « choc » que m'avaient causé ces deux documents […] » (p. 29)	- Elément déclencheur des recherches	- Elle obtient des informations sur ses arrière-grands-parents : ils sont d'origine polonaise, ils immigrent à Paris en 1913, sont raflés le 24 mai 1943, emprisonnées à Drancy puis déportés le 18 juillet 1943 à Auschwitz - « Des années durant, j'ai accumulé preuves, documentation, lectures, reproductions d'archives, connaissance des événements » (p. 28-29)	- Service historique de la défense : Fonds des victimes des conflits contemporains - Mémorial de la Shoah

CC BY NC ND

- Témoignages oraux et écrits	- p. 30			- Obtenir des informations pour la réalisation de son étude sur la généalogie et l'identité juive	- Elle a mené des entretiens dans le cadre de son étude auprès des adhérents du CGJ en octobre 2019 - Réalisation d'un questionnaire auprès de la JGS-Montreal en novembre – décembre 2019 => « Tous les participants à cette étude, descendants de familles juives ayant vécu et/ou survécu à un traumatisme comme la Shoah, les pogroms et/ou une migration forcée, m'ont parlé de leur quête avec émotion, oralement ou par écrit » (p. 30)	- Cercle de généalogie juive (CGJ) à Paris - Jewish Society of Montreal (JGS-Montreal)

CC BY NC ND

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **7**

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH FACE AU PHÉNOMÈNE DE MÉMOIRE, DE TRANSMISSION ET D'ATTACHEMENT AUX ARCHIVES **9**

1. Construction d'une mémoire collective et des souvenirs de la Shoah **11**
1.1. Les témoignages et publications sur la Shoah (1944-1951 et 1970-1980) 11
1.2. Les vecteurs de mémoire : vers une reconnaissance de la Shoah 13
1.3. Les archives de la Shoah et les archives personnelles dans l'édification de la mémoire du génocide 16

2. La transmission entre traumatismes, absence d'héritage et libération de la parole **23**
2.1. Une transmission transgénérationnelle des traumatismes : le poids d'un héritage psychique 23
2.2. L'absence d'héritage : comment renouer avec la mémoire d'avant la Shoah ? 26
2.3. "L'ère du témoin" : la transmission orale et le témoignage 29

3. L'attachement à ses archives personnelles et leur diffusion : comment confier son passé ? **35**
3.1. L'attachement aux archives personnelles et familiales 35
3.2. Leur diffusion 36

BIBLIOGRAPHIE **39**

ÉTAT DES SOURCES **45**

LES DESCENDANTS DES VICTIMES JUIVES DE LA SHOAH ET LE PROCESSUS D'ENQUÊTE : LA PLACE DES ARCHIVES DANS LA (RE)CONSTRUCTION DE SOI **47**

1. Présentation de la méthodologie **49**
1.1. Démarche et objectif du mémoire 49
1.2. Corpus et sources utilisées 50

2. Les générations postérieures face au phénomène de "post mémoire" **55**
2.1. Le concept de "post mémoire" 55
2.2. Un besoin ultime d'effectuer des recherches 57
2.3. La place des archives familiales 59

3. Le processus d'enquête et ses effets sur l'individu **63**
3.1. Connaître son histoire familiale et ses origines : la recherche de son identité 63
3.2. Les archives de la Shoah : une source d'émotion inévitable 70
3.3 Se souvenir pour se reconstruire 74

CONCLUSION **81**

ANNEXES **85**

TABLES DES MATIÈRES **121**

RÉSUMÉ

Les descendants des victimes juives de la Shoah entre mémoire, transmission et attachement aux archives, cherchent à retourner sur les traces de leur famille disparue et décimée par la Shoah. Ils se lancent ainsi dans une quête sur leurs origines en s'appuyant sur les archives afin de reconstituer leur histoire familiale. Il nous semble alors intéressant d'étudier la relation que les générations postérieures aux victimes juives de la Shoah, deuxièmes et troisièmes générations, entretiennent avec les archives. L'objectif est de démontrer que la quête identitaire par le biais des archives donne du sens dans la (re)construction de soi et à des conséquences dans la vie des individus.

Dans une première partie, il est question de la construction d'une mémoire collective et des souvenirs de la Shoah, de la transmission entre traumatismes, absence d'héritage et libération de la parole ainsi qu'à l'attachement aux archives personnelles et à leur diffusion. Dans une seconde partie, notre étude porte sur le processus d'enquête et à la place des archives dans la (re)construction de soi en s'appuyant sur un corpus de sept ouvrages édités entre 2020-2023 (romans, récits autobiographiques, mémoire de fin d'étude) traitant tous de la recherche du passé familial et de son identité. Il s'agit de s'intéresser au concept de « post-mémoire » qui conduit à un besoin incessant des descendants à effectuer des recherches, comprendre les motivations, observer l'importance des archives familiales. Enfin, il s'agit de traiter le processus d'enquête et de ses effets sur les individus entre impacts émotionnels et identitaires.

mots-clés : Shoah, descendant, mémoire, transmission, traumatisme, attachement, archives, quête, identité, émotion, (re)construction.

ABSTRACT

The descendants of the Jewish victims of the Holocaust between memory, transmission and attachment to the archives, seek to return to the traces of their family disappeared and decimated by the Holocaust. In this way, they embark on a search for their origins by relying on archives to reconstruct their family history. It seems interesting to us to study the relationship between the second and third generations of the Jewish victims of the Holocaust and the archives. The objective is to demonstrate that the quest for identity through the archives gives meaning to the (re)construction of oneself and to consequences in the lives of individuals.

The first part deals with the construction of a collective memory and memories of the Holocaust, the transmission between trauma, lack of inheritance and freedom of speech, as well as attachment to personal archives and their dissemination. In a second part, our study focuses on the investigation process and the place of the archives in the (re)construction of oneself by relying on a corpus of seven works published between 2020-2023 (novels, autobiographical narratives, final master's project) all dealing with the search for the family past and its identity. It is a question of being interested in the concept of «post-memory» which leads to an incessant need of the descendants to carry out research, to understand the motivations, to observe the importance of the family archives. Finally, it is a matter of dealing with the investigation process and its effects on individuals between emotional impacts and identities.

keywords : Holocaust, descendant, memory, transmission, trauma, attachment, archives, quest, identity, emotion, (re)construction.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23

université angers

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Clémence TANDEAU DE MARSAC
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **30** / **05** / **2023**

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

université angers